

# Politique de transparence pour

- **BSF Sustainable Euro Bond Fund**
- **BSF Sustainable Euro Corporate Bond Fund**
- **BSF Sustainable Euro Short Duration Bond Fund**

**BlackRock, Inc.**

A destination des investisseurs professionnels, institutionnels et qualifiés/clients professionnels.

Mise à jour à la fin juillet 2024

**BlackRock**<sup>®</sup>

## Table des matières

1. Liste des fonds couverts par le présent code de transparence
  - 1.1. Noms des fonds
  - 1.2. Stratégie ESG principale et complémentaire
  - 1.3. Principale classe d'actifs
  - 1.4. Exclusions appliquées au fonds
  - 1.5. Actifs sous gestion au 31 décembre 2023
  - 1.6. Lien vers la documentation du fonds
2. Données générales sur la société de gestion
  - 2.1. Nom de la société de gestion en charge du ou des fonds auxquels le présent code s'applique
  - 2.2. Quel est l'historique et les principes de l'approche de la société de gestion en matière d'investissement responsable ?

L'approche de BlackRock en matière de développement durable
  - 2.3. Comment la société de gestion a-t-elle formalisé son approche en tant qu'investisseur responsable ?

La philosophie d'intégration ESG de BlackRock

Approche de l'investissement responsable
  - 2.4. Quelle est notre approche de l'intégration ESG au sein de l'entreprise ?
  - 2.5. Quelles sont les équipes impliquées dans l'activité d'investissement responsable de la société de gestion ?
  - 2.6. Quelles sont les équipes axées sur le développement durable ?
  - 2.7. Quel est le nombre d'analystes ISR et le nombre de gestionnaires ISR employés par la société de gestion ?

L'approche de BlackRock en matière de gestion des investissements
  - 2.8. Dans quelles initiatives d'investissement responsable la société de gestion est-elle impliquée ?
  - 2.9. Quel est l'encours total des actifs ISR de la société de gestion ?
  - 2.10. Quel est le pourcentage des actifs ISR de la société de gestion par rapport au total des actifs gérés ?
  - 2.11. Quels sont les fonds ISR ouverts au public gérés par la société de gestion ?
3. L'approche de BlackRock en matière de développement durable
  - 3.1. Quel(s) objectif(s) vise(nt) la prise en compte des critères ESG au sein du (des) fonds ?
  - 3.2. Quelles sont les ressources internes et externes utilisées pour l'évaluation ESG des émetteurs constituant l'univers d'investissement des fonds ?
  - 3.3. Quels sont les critères ESG pris en compte par le(s) fonds ?
  - 3.4. Quels principes et critères liés au changement climatique sont pris en compte par le(s) fonds ?
  - 3.5. Quelle est la méthodologie d'analyse et d'évaluation ESG des émetteurs (construction, échelle d'évaluation...) ?
  - 3.6. À quelle fréquence l'évaluation ESG est-elle réexaminée ? Comment sont-elles gérées ? controverses ?
4. Processus de gestion

- 4.1. Comment les résultats de la recherche ESG sont-ils pris en compte dans la construction du portefeuille ?
- 4.2. Le changement climatique est-il pris en compte dans la construction du portefeuille ?
- 4.3. Comment sont pris en compte les émetteurs du portefeuille du fonds qui ne font pas l'objet d'une analyse ESG (hors OPC) ? L'art. 173
- 4.4. Le processus d'évaluation ESG et/ou le processus de gestion ont-ils changé au cours des douze derniers mois ?
- 4.5. Une partie des actifs du/des fonds est-elle investie dans des organisations de solidarité ?
- 4.6. Le(s) fonds pratique(nt)-t-il(s) le prêt de titres ?
- 4.7. Le(s) fonds utilise(nt)-t-il(s) des instruments dérivés ?
- 4.8. Le(s) fonds investit-il(s) dans des fonds communs de placement ?
5. Contrôles ESG
  - 5.1. Quelles sont les procédures de contrôle internes et/ou externes mises en œuvre pour garantir la conformité du portefeuille avec les règles ESG fixées pour la gestion du ou des fonds ?
6. Mesures d'impact et rapports ESG
  - 6.1. Comment la qualité ESG du ou des fonds est-elle évaluée ?
  - 6.2. Quels sont les indicateurs d'impact ESG utilisés par le(s) fonds ?
  - 6.3. Quels sont les supports médiatiques disponibles pour informer les investisseurs sur la gestion ISR du ou des fonds ?
  - 6.4. La société de gestion publie-t-elle les résultats de ses politiques de vote et d'engagement ? Art. 173
7. RISQUES SPÉCIFIQUES DU FONDS COUVERTS PAR LE PRÉSENT CODE DE TRANSPARENCE
8. INFORMATIONS IMPORTANTES

# 1. Liste des fonds couverts par ce code de transparence :

Les informations contenues dans cette politique de transparence s'appliquent aux fonds suivants :

## 1.1. Nom du fonds

- BSF Sustainable Euro Bond Fund
- BSF Sustainable Euro Corporate Bond Fund
- BSF Sustainable Euro Short Duration Bond Fund

## 1.2. Stratégie ESG principale et additionnelle (l'engagement et l'exclusion ne peuvent être que des stratégies ESG additionnelles)

## Approche de durabilité spécifique au Fonds

Nous cherchons activement à intégrer les questions environnementales, sociales et de gouvernance dans notre processus d'investissement. Les processus d'investissement de BlackRock prennent en compte une multitude de facteurs fondamentaux et techniques, y compris les facteurs ESG.

De notre point de vue, les questions de durabilité et les considérations liées au climat ont un impact sur la performance financière à long terme d'une entreprise, et donc l'intégration de ces considérations dans la recherche d'investissement et la construction de portefeuille peut améliorer les rendements ajustés au risque à long terme. L'évaluation de ces facteurs est une discipline complémentaire essentielle à l'élaboration et au suivi d'investissements appropriés pour les clients, y compris le degré de risque ESG intégré dans un titre donné.

Nous prenons en compte les informations ESG importantes dans la mesure où elles sont liées à la solvabilité d'un émetteur et nous nous engageons de manière proactive avec des entités mondiales pour répondre aux préoccupations ESG et financières. De même, les données et informations liées au climat fournissent des informations de plus en plus importantes pour aider à identifier les risques et les opportunités non évalués sur les marchés financiers. En tant que signataire des Principes pour l'investissement responsable (PRI), nous cherchons à utiliser l'intégration ESG pour améliorer les rendements et gérer les risques.

Nous travaillons avec les membres de l'équipe BlackRock Investment Stewardship pour le compte de clients investis dans des stratégies de recherche d'alpha, de facteurs et d'indexation. L'engagement auprès des émetteurs est un moyen d'intégrer les considérations ESG dans l'investissement, et nous encourageons les émetteurs dans lesquels nous investissons à publier des informations ESG significatives et pertinentes.

- **Ressources**

L'équipe Euro Fixed Income travaille en étroite collaboration avec les membres des équipes dédiées au développement durable, qui contribuent à aligner le fonds sur des objectifs durables, ainsi qu'à créer des processus d'investissement responsables.

L'équipe **Global Fixed Income Responsible Investment** travaille avec les gestionnaires de portefeuille et les groupes de recherche sur le crédit afin d'identifier les risques et opportunités ESG importants et de développer des outils pour faciliter ce processus. Elle s'engage de manière proactive avec les professionnels de l'investissement à travers Fundamental Fixed Income pour soutenir la mise en œuvre de cette déclaration, accroître la sensibilisation et la compréhension de nos impacts ESG et de nos méthodes de gestion, et encourager le partage des connaissances et des meilleures pratiques. Cette équipe travaille également en coordination avec les ressources d'investissement durable de l'entreprise énumérées ci-dessous, ainsi qu'avec l'équipe BlackRock Public Policy, afin de partager les connaissances et de coordonner les meilleures pratiques.

L'équipe **BlackRock Investment Stewardship** est composée de nombreux professionnels chargés, entre autres, d'encourager des pratiques de gouvernance d'entreprise saines dans les sociétés dans lesquelles nous investissons pour le compte de nos clients. L'équipe s'acquitte de cette tâche principalement par le biais de l'engagement et du vote par procuration. BlackRock considérant l'intendance comme une fonction d'investissement, l'équipe est en mesure d'échanger des points de vue avec les équipes de gestion active des portefeuilles. Le travail de l'équipe profite aux clients qui investissent dans les actions cotées et le crédit.

L'équipe **Sustainable and Transition Solutions**, présente à l'échelle de l'entreprise, est dédiée à aider les clients et les gestionnaires de portefeuilles à définir leurs objectifs d'investissement durable et à élaborer des solutions innovantes axées sur les résultats.

### **1.3. Principale classe d'actifs : Obligations**

## 1.4. Exclusions appliquées au fonds :

### Activités et pratiques exclues

L'équipe d'investissement ne financera pas les émetteurs souverains et les entreprises dont les pratiques sont largement considérées comme non durables. Par conséquent, le processus d'investissement comprend des évaluations concernant l'intégration ESG et la diligence raisonnable. L'équipe a également intégré des exclusions sectorielles et des limites d'exposition, comme indiqué ci-dessous.

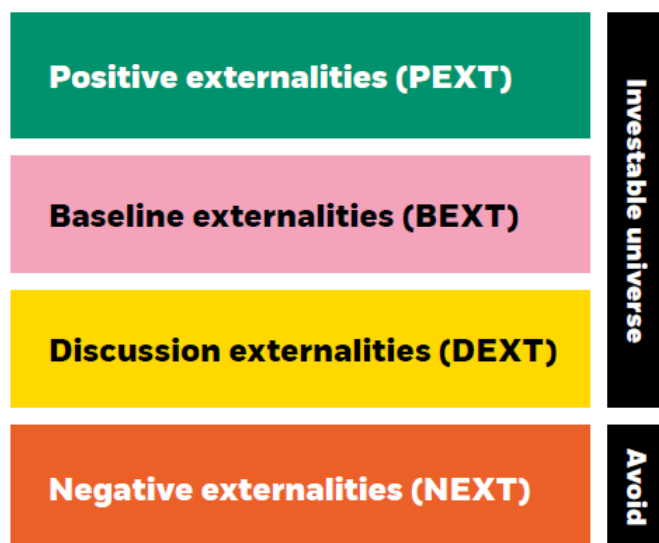
#### 1. Cadre des externalités de BlackRock

L'équipe Euro Fixed Income s'appuie sur l'Externalities Framework de BlackRock, qui est appliqué concrètement par nos gérants de portefeuille. Les mesures traditionnelles d'attribution de scores ESG ou les approches classiques de revenus d'entreprise ne couvrent qu'une fraction de l'univers investissable et sont en fin de compte insuffisantes. Le BlackRock Externalities Framework, "PEXT/NEXT" (Positive/Negative Externalities), rassemble des travaux sectoriels ascendants rigoureux dans une infrastructure large mais concise qui constitue la base de notre approche active du développement durable, parallèlement à une gestion financière active. Les noms sont classés en quatre grandes catégories :

- Les émetteurs **PEXT** sont mis en évidence en tant que détenteurs privilégiés.
- Les émetteurs de **BEXT** n'ont pas de caractéristiques d'impact positif explicites mais n'ont pas non plus d'externalités négatives associées et sont définis comme neutres.
- Pour les positions pour lesquelles nous ne pouvons pas déterminer une externalité clairement positive ou négative, nous avons créé une catégorie de discussion, **DEXT**, dans laquelle les spécialistes des titres obligataires débattent des points de vue sur un émetteur.
- Les émetteurs **NEXT** sont soumis à des restrictions d'achat et créent une norme minimale pour tous les titres de nos portefeuilles durables. Cela inclut généralement tous les noms présélectionnés.

Le cadre des externalités a intégré des données et des analyses ESG dans la suite d'outils de gestion des portefeuilles et des risques d'Aladdin. Des ensembles de données provenant de fournisseurs externes (principalement MSCI et Sustainalytics), y compris les principaux scores ESG, les données sur le carbone, les mesures d'implication dans les produits ou les controverses, ont été intégrés dans les outils d'Aladdin pour soutenir l'ensemble du processus d'investissement, de la recherche à la construction et à la modélisation de portefeuilles, en passant par la conformité et la production de rapports.

L'équipe d'investissement s'engage à exclure les émetteurs classés dans la catégorie NEXT, tout en favorisant les émetteurs des catégories PEXT et BEXT.



## 2. Dépistage normatif

### 2.1. Pacte mondial des Nations Unies

L'équipe d'investissement a intégré dans le processus de diligence raisonnable ESG le suivi et l'évaluation des émetteurs, sur la base de leur implication dans des violations d'un ou plusieurs des 10 principes du Pacte mondial des Nations Unies (UNGC).<sup>1</sup>

Les contrevenants au Pacte mondial des Nations Unies sont interdits. Les fonds n'investiront pas dans des émetteurs qui ont une exposition significative et crédible au risque ESG associé à un ou plusieurs des dix principes du Pacte mondial des Nations unies.

### 2.2. Score de controverse

L'équipe d'investissement a intégré dans le processus de diligence raisonnable ESG le suivi et l'évaluation des émetteurs faisant l'objet de graves controverses, liées à des scandales historiques ou en cours en matière de développement durable.

Les émetteurs signalés par de graves controverses sont interdits. L'entreprise s'appuiera sur le cadre MSCI ESG Controversies, conçu pour être cohérent avec les normes internationales telles que celles représentées par la Déclaration des droits de l'homme des Nations unies, la Déclaration de l'OIT sur les principes et droits fondamentaux au travail et le Pacte mondial des Nations unies.

## 3. Une politique de premier ordre

### 3.1. Note ESG MSCI

Au moins 90 % du total des actifs du fonds sont notés ou analysés selon des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG). Certains éléments du fonds (généralement la position de trésorerie) sont exemptés de l'évaluation ESG.

L'équipe d'investissement n'investit pas dans des émetteurs notés MSCI ESG BB et ne peut investir que jusqu'à 10 % dans des émetteurs notés MSCI ESG BB.

### 3.2. Exclusions souveraines

L'équipe d'investissement a intégré dans le processus de diligence raisonnable ESG le suivi et l'évaluation des émetteurs souverains et des émetteurs liés à la souveraineté.

L'indice BlackRock Sovereign Sustainable Index (BSSI) vise à classer les émetteurs souverains en fonction des mesures globales de durabilité du pays d'un point de vue environnemental, social et de gouvernance (ESG). BlackRock s'est associé à la Banque mondiale pour identifier 39 indicateurs provenant de sources internationales officiellement reconnues, divisés en piliers environnementaux, sociaux et de gouvernance. Outre les indicateurs de développement mondial (WDI) et les indicateurs de gouvernance mondiale (WGI) de la Banque mondiale, BSSI utilise également les indices de risque pays de Verisk Maplecroft, l'indice de performance environnementale (EPI) de Yale, l'indice de paix mondiale de l'Institute for Economics and Peace (IEP), l'indice

---

<sup>1</sup> Initiative stratégique dans le domaine des droits de l'homme, du travail, de l'environnement et de la lutte contre la corruption

de performance en matière de changement climatique (CCPI) et l'indice de prospérité Legatum (pilier santé uniquement) pour analyser la solvabilité des États.

- Les émetteurs souverains et les émetteurs liés à des États souverains qui se situent dans le 4e quartile de l'indice BSSI sont exclus.
- Les émetteurs souverains et liés à la souveraineté qui se situent dans le 3e quartile de l'indice BSSI sont autorisés, sous réserve d'un suivi et d'une approbation après discussion par l'équipe d'investissement.

Les entités souveraines suivantes seront également exclues<sup>2</sup> :

- Entités souveraines qui n'ont pas ratifié les 8 conventions fondamentales définies par l'Organisation internationale du travail
- Entités souveraines ayant signé au moins la moitié des 18 principaux traités internationaux relatifs aux droits de l'homme
- Entités souveraines qui ne font pas partie de l'accord de Paris, de la convention des Nations unies sur la diversité biologique ou du traité de non-prolifération nucléaire.
- D'autres entités souveraines disposant d'un budget militaire élevé, ne respectant pas les normes de lutte contre le blanchiment d'argent, présentant des signes de corruption ou qualifiées de non libres selon Freedom House.
- Nous suivons les principes suivants : Les instruments d'émission souveraine ne peuvent pas être directement liés au financement d'activités durables. Les recettes sont allouées par les gouvernements de manière discrétionnaire.
- Les indicateurs de gouvernance constituent une mesure appropriée de l'allocation équitable et responsable des recettes par les gouvernements.
- La gouvernance est constituée des traditions et des institutions par lesquelles l'autorité est exercée dans un pays. Elle comprend le processus de sélection, de contrôle et de remplacement des gouvernements, la capacité du gouvernement à formuler et à mettre en œuvre efficacement des politiques saines et le respect des citoyens et de l'État pour les institutions qui régissent les interactions économiques et sociales entre eux.

Les États se conforment aux dispositions suivantes :

- La moyenne de ses notes pour les 6 indicateurs de la Banque mondiale (WGI) est d'au moins -0,59.
- Il n'obtient pas un score inférieur à -1,00 sur un seul WGI.

Les 6 indicateurs mondiaux de gouvernance (WGI) établis par la Banque mondiale sont les suivants

1. Voix et responsabilité
2. Stabilité politique et absence de violence/terrorisme
3. Efficacité des pouvoirs publics
4. Qualité de la réglementation
5. État de droit
6. Contrôle de la corruption

Les États classés comme économies à haut revenu par la Banque mondiale satisfont également aux critères supplémentaires :

- L'État a ratifié ou mis en œuvre une législation nationale équivalente :
  - i. Les huit conventions fondamentales identifiées dans la déclaration de l'Organisation internationale du travail sur les droits et principes fondamentaux au travail
  - ii. Au moins la moitié des 18 principaux traités internationaux relatifs aux droits de l'homme
- L'État est partie à :

---

<sup>2</sup> Des exceptions s'appliquent aux États-Unis, au Japon et au Royaume-Uni, qui sont considérés comme les principaux émetteurs de devises de réserve ; ils peuvent être investis à hauteur de 30 % à des fins de couverture ou de gestion efficace de portefeuille.



- i. L'accord de Paris
- ii. La convention des Nations unies sur la diversité biologique
- iii. Le traité de non-prolifération nucléaire
- L'État ne dispose pas de budgets militaires particulièrement élevés (>4% du PIB)
- L'État n'est pas considéré comme une "juridiction présentant des insuffisances stratégiques en matière de LBC/FT" par le GAFI.
- L'État obtient un score d'au moins 40/100 sur l'indice de perception de la corruption de Transparency International.
- L'État n'est pas qualifié de "non libre" par l'enquête "Freedom in the World" de Freedom House.
- L'État n'a pas légalisé et appliqué la peine de mort.

Jusqu'à 30 % du portefeuille exonéré à des fins de diversification et de couverture, si les émetteurs sont des émetteurs souverains à monnaie centrale.

## **4. Exclusions sectorielles**

### **4.1. Tabac**

L'équipe d'investissement a intégré le suivi et l'évaluation des entreprises de l'industrie du tabac dans le processus de diligence raisonnable en matière d'ESG.

Les entreprises suivantes sont exclues :

- Sociétés classées comme "producteurs" de produits du tabac
- Les entreprises classées comme "distributeurs", "détaillants" et "fournisseurs" qui tirent au moins 5 % de leur chiffre d'affaires des produits du tabac.

### **4.2. Jeux de hasard**

L'équipe d'investissement a intégré dans le processus de diligence raisonnable ESG le suivi et l'évaluation des entreprises impliquées dans des activités de jeux d'argent.

Les entreprises suivantes sont exclues :

- Les entreprises qui ont tiré plus de 5 % de leurs revenus d'activités commerciales liées aux jeux d'argent.

### **4.3. Divertissement pour adultes**

L'équipe d'investissement a intégré dans le processus de diligence raisonnable ESG le suivi et l'évaluation des entreprises impliquées dans les activités de divertissement pour adultes.

Les entreprises suivantes sont exclues :

- Entreprises ayant tiré plus de 5 % de leurs revenus d'activités de divertissement pour adultes

### **4.4. Armes - Armes à feu civiles**

L'équipe d'investissement a intégré le suivi et l'évaluation des entreprises du secteur de l'armement dans le processus de diligence raisonnable en matière d'ESG.

Les entreprises suivantes sont exclues :

- Sociétés qui ont tiré 5 % ou plus de leurs revenus de la fabrication d'armes à feu et de munitions pour armes de petit calibre destinées à un usage civil.

- Sociétés classées comme producteurs d'armes à feu ou de munitions pour armes de petit calibre destinées à un usage civil

#### **4.5. Controverses et armes nucléaires**

L'équipe d'investissement a une politique stricte en ce qui concerne les armes nucléaires et controversées.

Les entreprises suivantes sont exclues :

- Les entreprises ayant un lien quelconque avec les armes controversées telles que les bombes à fragmentation, les mines terrestres, les armes à l'uranium appauvri, les armes chimiques et biologiques, les armes laser aveuglantes, les fragments non détectables, les armes incendiaires.
- Les entreprises qui tirent des revenus d'une participation directe à la production d'armes nucléaires, de composants d'armes nucléaires ou de plates-formes de lancement, ou de la fourniture de services auxiliaires liés aux armes nucléaires.

#### **4.6. Charbon thermique**

L'équipe d'investissement a intégré dans le processus de diligence raisonnable ESG le suivi et l'évaluation des entreprises impliquées dans des activités liées au charbon.

Les entreprises suivantes sont exclues :

- Les entreprises qui ont tiré plus de 5 % de leur chiffre d'affaires de l'extraction de charbon thermique ou du raffinage de combustibles fossiles. Certaines exceptions s'appliquent aux émetteurs ayant une approche prospective de la décarbonisation (SBTi, énergie renouvelable dans le mix énergétique, dépenses d'investissement consacrées à l'énergie verte).
- Actuellement, l'entreprise ne participe pas à la prospection de charbon, ni à l'exploitation ou au développement de nouvelles mines de charbon.

Les entreprises en phase de transition peuvent être éligibles si elles remplissent au moins l'un des critères suivants :

- Avoir un objectif SBTi fixé à un niveau bien inférieur à 2°C ou 1,5°C, ou avoir un engagement SBTi "Business Ambition for 1.5°C" (Ambition des entreprises pour 1,5°C).
- Avoir une production annuelle de charbon thermique inférieure à 10 millions de tonnes et tirer moins de 5 % de ses revenus d'activités interdites. Pour le transport, le seuil de revenus est de 10 %.
- Moins de 10 % des dépenses d'investissement sont consacrées à des activités interdites et n'ont pas pour objectif d'augmenter les recettes.
- Consacrer plus de 50 % des dépenses d'investissement à des activités contribuant positivement à l'économie.
- Pour les entreprises habilitantes :  
L'entreprise doit tirer moins de 25 % de ses revenus de produits, d'équipements ou de services sur mesure destinés à faciliter la prospection, l'extraction, le transport et le traitement du charbon thermique.

#### **4.7. Pétrole et gaz conventionnels**

L'équipe d'investissement a intégré dans le processus de diligence raisonnable ESG le suivi et l'évaluation des entreprises impliquées dans des activités pétrolières et gazières conventionnelles, qui comprennent la prospection ou l'exploration pétrolière ou gazière, l'extraction de pétrole ou de gaz, le traitement ou le raffinage du pétrole ou du gaz (à l'exception de la transformation du pétrole en produits chimiques), le transport du pétrole (à l'exclusion de la distribution).

Les entreprises suivantes sont exclues :

- Les entreprises qui ont tiré plus de 5 % de leurs revenus du pétrole et du gaz conventionnels ou des oléoducs et gazoducs et du transport. Certaines exceptions s'appliquent aux émetteurs ayant une approche prospective de la décarbonisation (SBTi, énergie renouvelable dans le mix énergétique, dépenses d'investissement consacrées à l'énergie verte).
- La société n'est actuellement pas impliquée dans la prospection, l'extraction, le traitement et le transport de pétrole et de gaz et ne sera pas impliquée dans l'exploitation ou le développement de nouveaux gisements de pétrole ou de gaz.

Les entreprises en phase de transition peuvent être éligibles si elles remplissent au moins l'un des critères suivants :

- Avoir un objectif SBTi fixé à un niveau bien inférieur à 2°C ou 1,5°C, ou avoir un engagement SBTi "Business Ambition for 1.5°C" (Ambition des entreprises pour 1,5°C).
- Avoir une intensité d'émission alignée sur l'objectif de 1,5°C (par exemple, TPI : 55,75 gCO<sub>2</sub>e/MJ en 2023, ou autre évaluation scientifique de l'alignement).
- Tirer moins de 5 % de ses revenus d'activités interdites
- Consacrer moins de 15 % des dépenses d'investissement à des activités interdites et non à l'augmentation des recettes.
- Plus de 15 % des dépenses d'investissement sont consacrées à des activités contributives.

#### **4.8. Pétrole et gaz non conventionnels**

L'équipe d'investissement a intégré dans le processus de diligence raisonnable ESG le suivi et l'évaluation des entreprises impliquées dans les activités pétrolières et gazières non conventionnelles.

L'équipe d'investissement n'investira que dans des entreprises qui ont fixé ou se sont engagées à atteindre un objectif bien inférieur à 2 °C<sup>3</sup> ou qui tirent moins de 5 % de leurs revenus d'activités liées au pétrole et au gaz non conventionnels, c'est-à-dire de l'exploration et de l'extraction. Cela comprend le pétrole des sables bitumineux, le méthane de houille, le pétrole extra-lourd et le pétrole et le gaz de l'Arctique, ainsi que le pétrole et le gaz issus de méthodes de production non conventionnelles telles que la fracturation hydraulique ou le forage ultra-profond.

- L'entreprise dispose d'une stratégie visant à réduire l'impact négatif de ses activités et à accroître ses activités contributives, le cas échéant.
- Actuellement, la société ne participe pas à la prospection, ni à l'exploitation ou au développement de nouveaux gisements de pétrole ou de gaz non conventionnels.
- La production absolue de pétrole et de gaz non conventionnels de la société ou sa capacité à mener des activités interdites ne doit pas augmenter.
  - Les entreprises en phase de transition peuvent être éligibles si elles remplissent au moins l'un des critères suivants :
    - Avoir un objectif SBTi fixé à un niveau bien inférieur à 2°C ou 1,5°C ou avoir un engagement SBTi "Business Ambition for 1.5°C".
    - Tirer moins de 5 % de ses revenus d'activités interdites
    - La production de pétrole et de gaz non conventionnels représente moins de 5 % de la production totale de pétrole et de gaz.
    - Plus de 50 % des dépenses d'investissement sont consacrées à des activités contribuant positivement à l'économie.

#### **4.9. Production d'électricité**

<sup>3</sup> Selon l'initiative Science Based Target (SBTI)

L'équipe d'investissement a intégré dans le processus de diligence raisonnable ESG le suivi et l'évaluation des entreprises impliquées dans la production d'énergie à base de charbon, de pétrole, de gaz ou de nucléaire.

Les compagnies d'électricité doivent s'aligner sur l'objectif de l'accord de Paris de maintenir l'augmentation de la température moyenne mondiale bien en dessous de 2 °C par rapport aux niveaux préindustriels, et de poursuivre les efforts pour limiter l'augmentation à 1,5 °C, en reconnaissant que cela réduirait considérablement les risques et les impacts du changement climatique.

L'équipe d'investissement n'investira que dans des entreprises qui se sont engagées à atteindre un objectif de décarbonisation conforme à l'accord de Paris ou dans des entreprises dont le profil d'intensité carbone est inférieur :

	2023	2024	2025
Max. gCO <sub>2</sub> /KWh	354	335	315

Les entreprises en phase de transition peuvent être éligibles si elles remplissent au moins l'un des critères suivants :

- Avoir un objectif SBTi fixé à un niveau bien inférieur à 2°C ou 1,5°C, ou avoir un engagement SBTi "Business Ambition for 1.5°C" (Ambition des entreprises pour 1,5°C).
- Avoir une intensité de carbone alignée sur l'objectif de 1,5 °C (par exemple, IPT : 0,348 tCO<sub>2</sub>e/MWh en 2023, ou autre évaluation scientifique de l'alignement).
- Tirer moins de 5 % de ses revenus d'activités interdites
- Tirer plus de 50 % de ses revenus d'activités à contribution positive.
- Plus de 50 % des dépenses d'investissement sont consacrées à des activités contribuant positivement à l'économie.

En outre, l'entreprise ne doit pas participer à la construction de nouvelles centrales électriques au charbon. La production absolue ou la capacité de production d'électricité à base de charbon de l'entreprise ne doit pas connaître d'augmentation structurelle et être inférieure à 5 GW.

Le critère de non-expansion peut être exempté dans le cas d'obligations légales nationales dans le contexte de la sécurité de l'approvisionnement en énergie.

La phase d'élimination :

Certaines entreprises ne sont pas encore alignées sur les exigences de la norme de qualité, mais se situent néanmoins dans le peloton de tête de leur groupe de pairs pour ce qui est de la transition de leur modèle d'entreprise.

Nous reconnaissons que ces sociétés peuvent être sur la voie d'une transition vers une économie à faible émission de carbone. Un maximum de 4 % des fonds peut être exposé à des sociétés qui ne répondent pas aux exigences de l'extraction conventionnelle de pétrole et de gaz ou de la production d'électricité. Pour être prises en compte par les fonds, ces sociétés doivent avoir une stratégie claire pour atteindre ces niveaux dans un délai défini. Ce seuil sera revu régulièrement.

#### **4.10. Intensité des GES**

L'intensité des émissions de gaz à effet de serre (intensité moyenne pondérée de carbone) de la partie du portefeuille constituée d'entreprises et d'États souverains sera mesurée et communiquée. L'intensité des émissions de gaz à effet de serre du fonds sera meilleure que celle de l'indice de référence (comme indiqué dans le prospectus du fonds). L'indice de référence pour chaque stratégie est indiqué ci-dessous :

<b>Fonds</b>	<b>Référence Benchmark</b>
BSF Sustainable Euro Bond Fund	80% BBG Barc Euro Aggregate Index / 20% BBG Barc Global Aggregate Index
BSF Sustainable Euro Corporate Bond Fund	80% BBG Barc Euro Corporate Index / 20% BBG Barc Global Corporate Index
BSF Sustainable Euro Short Duration Bond Fund	80% BBG Barc Euro Aggregate 1-3 Years Index / 20% BBG Barc Global Aggregate

#### **4.11. Actifs titrisés (ABS)**

L'équipe européenne de titrisation cherche à enregistrer toute exposition matérielle ou disproportionnée aux facteurs ESG. Les facteurs ESG ont toujours fait partie de l'analyse de titrisation de BlackRock et nous avons toujours été à l'avant-garde de la conversation ESG, poussant à plus de transparence et à de meilleures pratiques de durabilité.

Les facteurs ESG sont évalués dans le cadre de notre analyse fondamentale du crédit :

- Examens et questionnaires pour les initiateurs et les prestataires de services
- Analyse des garanties
- Analyse structurelle
- Connaissance du secteur et du marché
- Facteurs d'influence du pays/de la juridiction
- Tendances historiques et potentielles

L'intégration de cette analyse dans un cadre d'évaluation ESG défini qui forme des scores ESG propriétaires et s'inscrit dans le cadre plus large de BlackRock PEXT/ NEXT crée une transparence ESG au niveau des actifs et des portefeuilles et permet la construction de portefeuilles adaptés à des stratégies spécifiques.

Les filtres suivants sont appliqués aux actifs titrisés :

- Tabac
- Jeux de hasard
- Divertissement pour adultes
- Armes
- Charbon thermique
- Violation du Pacte mondial des Nations Unies (pour les initiateurs et les prestataires de services)

# Élimination progressive de l'extraction de pétrole et de gaz et de la production d'électricité non alignées

Certaines entreprises ne sont pas encore alignées sur les exigences de la norme de qualité, mais se situent néanmoins dans le peloton de tête de leur groupe de pairs pour ce qui est de la transition de leur modèle d'entreprise.

Nous reconnaissons que ces sociétés peuvent être sur la voie d'une transition vers une économie à faible émission de carbone. Un maximum de 4 % des fonds peut être exposé à des sociétés qui ne répondent pas aux exigences de l'extraction conventionnelle de pétrole et de gaz ou de la production d'électricité. Pour être prises en compte par les fonds, ces sociétés doivent avoir une stratégie claire pour atteindre ces niveaux dans un délai défini. Ce seuil sera revu régulièrement.

## L'ESG fait partie intégrante du processus d'investissement.

### 1. Biodiversité, utilisation de l'eau, fiscalité, pollution, genre et diversité

Les questions relatives à la biodiversité, à l'utilisation de l'eau, à la fiscalité, à la pollution, au genre et à la diversité sont intégrées dans le processus de recherche mené par MSCI lorsqu'il s'agit de déterminer les scores pour les piliers environnemental (E), social (S) et de gouvernance (G). Bien que le fonds n'ait pas de politique explicite concernant ces questions, il a une politique implicite qui consiste à prendre en compte ces critères lors de la sélection de l'univers d'investissement en vue d'obtenir des scores ESG minimaux acceptables.

#### **PROBLÈME CLÉ : LE STRESS HYDRIQUE**

Cette question évalue dans quelle mesure les entreprises peuvent être confrontées à des pénuries d'eau affectant leur capacité à opérer, à une perte d'accès aux marchés en raison de conflits entre les parties prenantes ou à des coûts de l'eau plus élevés. Les notes sont basées sur l'exposition à des bassins soumis à un stress hydrique et à des segments à forte consommation d'eau, sur la stratégie et les objectifs de gestion de l'eau, sur l'utilisation de l'eau dans le temps et par rapport aux pairs, ainsi que sur les controverses.

<b>Impact</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Damage to ecosystems due to water withdrawal or water contamination</li><li>• Depletion of water sources for other community uses</li></ul>
<b>Risk / Opportunity</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Operational disruptions to production processes requiring water as a critical input</li><li>• Loss of access to markets through community opposition and heightened regulatory hurdles</li><li>• Increased costs to comply with more stringent regulations, install equipment and systems to reduce water use</li><li>• Higher water usage costs</li></ul>
<b>Exposure Metrics</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Extent to which companies' operations are located in geographies projected to experience water stress and water scarcity (assessed at facility-, basin- and country-level);</li><li>• Extent to which companies' primary business lines are water intensive (based on estimated water use relative to sales)</li></ul>
<b>Management Metrics</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Efforts to reduce exposure through employing water efficient processes, alternative water sources, and water recycling</li></ul>

Source : MSCI

## QUESTION CLÉ : BIODIVERSITÉ ET UTILISATION DES SOLS

Cette question évalue dans quelle mesure les entreprises peuvent être confrontées à une perte d'accès au marché ou à des litiges, des responsabilités ou des coûts de remise en état en raison d'opérations qui endommagent des écosystèmes fragiles. Les scores sont basés sur les opérations impliquant une perturbation des terres et dans des régions aux écosystèmes fragiles ; les politiques/programmes concernant la biodiversité, l'utilisation des terres et l'impact sur les communautés ; et les controverses.

<b>Impact</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Adverse biodiversity impact (lost species, reduced diversity)</li><li>• Adverse community impact (land devaluation, land contamination, health impact)</li><li>• Over-exploitation and depletion of natural resource</li><li>• Loss of economic value (losses to fisheries, tourism industry)</li></ul>
<b>Risk / Opportunity</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Loss of license to operate</li><li>• Litigation by land owners and other affected parties</li><li>• Increased costs of land protection and reclamation</li></ul>
<b>Exposure Metrics</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Extent of company operations in regions with fragile ecosystems</li><li>• Extent company operations involve significant disturbances of land or marine areas</li></ul>
<b>Management Metrics</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Efforts to reduce land or marine disturbances, increase biodiversity protection, engage community stakeholders</li></ul>

Source : MSCI

## QUESTION CLÉ : LA TRANSPARENCE FISCALE

Cette question évalue dans quelle mesure les entreprises peuvent faire l'objet d'une surveillance accrue de la part du public et des autorités réglementaires, ainsi que de responsabilités potentielles, en raison d'un évitement réel ou perçu de l'impôt sur le revenu des sociétés. Les notes sont basées sur l'écart entre le taux d'imposition effectif estimé de l'entreprise et le taux d'imposition statutaire estimé si l'entreprise payait des impôts selon les taux d'imposition statutaires de la juridiction.

<b>Impact</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Economic losses to governments due to lower tax revenue, affecting their ability to finance budget deficits/public expenditures</li></ul>
<b>Risk / Opportunity</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Regulatory risks from global tax reforms</li><li>• Reputational risk</li><li>• Lower profits due to increased tax payouts</li><li>• Increased costs from liabilities and fines associated with violation of tax laws</li></ul>
<b>Metrics</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Estimated Effective Tax Rate using the actual tax paid and the company's income before tax, disclosure transparency, and track record of controversial tax practices</li></ul>

Source : MSCI

## QUESTION CLÉ : ÉMISSIONS TOXIQUES ET DÉCHETS

Ce numéro évalue dans quelle mesure les entreprises peuvent être confrontées à des responsabilités liées à la pollution, à la contamination et à l'émission de substances toxiques ou cancérigènes. Les scores sont basés sur les activités générant des sous-produits toxiques, des polluants atmosphériques ou des déchets dangereux ; la stratégie, les objectifs et les programmes de réduction des émissions ; les performances quantifiées ; et les controverses.



<b>Impact</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Harm to public health through exposure to toxic substances</li> <li>• Damage to ecosystems and public resources through spills, leaks</li> </ul>
<b>Risk / Opportunity</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Increased costs from liabilities associated with damaging health, property</li> <li>• Loss of access to market through community opposition, heightened regulatory hurdles</li> <li>• Increased costs compliance costs, install equipment and systems to contain pollution</li> </ul>
<b>Exposure Metrics</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Toxicity and carcinogenicity of byproducts generated during normal production</li> <li>• Extent to which business segments are associated with generating criteria air pollutants</li> <li>• Extent to which business segments are associated with generating hazardous waste</li> </ul>
<b>Management Metrics</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Efforts to control and reduce the amount of toxic and carcinogenic byproducts from operations, and demonstrated performance in implementing related policies and programs</li> </ul>

Source : MSCI

## **QUESTION CLÉ : ÉGALITÉ DES SEXES ET DIVERSITÉ**

Cette question fait partie d'un thème plus large développé dans le cadre du pilier de la gouvernance d'entreprise. Il est évalué principalement sur la base de l'indépendance du conseil d'administration par rapport à la direction, ainsi que sur diverses mesures de l'expérience et de l'efficacité du conseil. Les paramètres inclus dans cette composante évaluent les structures de base du conseil d'administration, telles que l'indépendance globale du conseil, les qualifications et l'expérience de chaque administrateur, les cas d'inconduite des dirigeants, mais aussi la parité hommes-femmes et la diversité.

### **2. Régimes oppressifs et gouvernements autorisant la peine de mort**

Les régimes oppressifs et la peine de mort sont intégrés dans le processus de recherche mené par MSCI lors de la détermination de la notation ESG des gouvernements. Bien que les fonds n'aient pas de politique explicite concernant ces questions, ils ont une politique implicite consistant à prendre en compte ces critères lors de la sélection de l'univers d'investissement pour obtenir des notes ESG minimales acceptables.

Vous trouverez ci-dessous l'évaluation et la méthodologie pour les régimes oppressifs et la peine de mort : Les MSCI ESG Government Ratings évaluent l'exposition d'un pays aux risques environnementaux, sociaux et de gouvernance, ainsi que sa gestion de ces risques. MSCI fournit également un ensemble de facteurs de sélection qui permettent aux investisseurs d'évaluer l'implication d'un pays dans des controverses liées à l'ESG, telles que le recours au travail des enfants, la légalité de la peine de mort, les sanctions du Conseil de sécurité de l'ONU ou l'implication dans la production d'énergie nucléaire.

Les fonds ont également des règles strictes en ce qui concerne les émetteurs qui violent les principes du Pacte mondial des Nations unies ou les émetteurs qui font l'objet de graves controverses. Veuillez vous référer à la politique du **Pacte mondial des Nations Unies et à la** politique de **notation des controverses**.





## Annexe : Activités et pratiques exclues (résumé)

	Defined Categories	Measure	Further Details
<b>ESG Screens</b>	Human Rights, Labour Standards, Environment, Anti- Corruption	Violators	UNGC Violation is a qualitative flag and recognised as a vital screen within the sustainable investing community. Human Rights violators are encapsulated within this screen.
	Controversial Weapons	Zero Tolerance	Companies with any tie to Controversial Weapons such as cluster bombs, landmines, depleted uranium weapons, chemical and biological weapons, blinding laser weapons, non-detectable fragments, incendiary weapons
	Civilian Firearms	All producers, 5% Revenues retailer	Companies classified as producers of firearms or deriving 5% or more revenue from the distribution of firearms and small arms.
	Nuclear Weapons	Direct Involvement	Companies connected with nuclear weapons: Manufacturers, providers of components or auxiliary services related to nuclear warheads and missiles; Assemblers of delivery platforms for nuclear weapons.
	Tobacco	All producers, >5% Revenues	Companies classified as producers or deriving 5% or more aggregate revenue from production, distribution, retail and supply of tobacco-related products.
	Gambling	>5% Revenues	Companies deriving 5% or more revenue from gambling-related activities.
	Adult Entertainment	>5% Revenues	Companies deriving 5% or more revenue from pornography-related activities.
	Thermal Coal	>5% Revenues	Companies deriving 5% or more revenue from thermal coal extraction and/or thermal coal-based power generation. Some exceptions apply for issuers with a forward looking approach to decarbonization (SBTI, renewable power within the energy mix).
	Conventional & Unconventional Oil & Gas	>5% Revenues	Companies deriving more than 5% of the revenues from oil & gas extraction. Some exceptions apply for issuers with a forward looking approach to decarbonization (SBTI, renewable power within the energy mix)
	Power Generation	2 degree alignment	Companies (electric utilities) with a carbon intensity that is not aligned with a 2-degrees scenario
<b>ESG Tilts</b>	Severe Controversies	MSCI ESG Controversies Score	All issuers with severe controversy (measured by MSCI ESG Controversies Score of 0). i.e. no MSCI Red Flag issuers.
	ESG Rating	MSCI ESG score $\geq$ BB	All issuers below MSCI ESG BB Rating in order to establish a minimum ESG standard, with a maximum allocation of 10% for the BB bucket.
	Sovereign bonds	BSSI quartile	Sovereign issuers which rank on the 4 <sup>th</sup> quartile of the BSSI.
<b>Impact Investing</b>	Green Bonds	5 % NAV Overweight	Structural allocation to Green, Social and Sustainable Bond in order to achieve a measurable environmental impact of holdings.
	Across sectors	PEXT / NEXT	No investment into NEXT issuers.

Critère	Exclusion/Restriction
<b>UN Global Compact</b>	Exclure tous les émetteurs non conformes aux dix principes du Pacte mondial des Nations Unies
<b>Controverse ESG sévère</b>	Exclure tous les émetteurs avec une controverse sévère (mesurée par un score de controverses ESG MSCI de 0)
<b>Note ESG MSCI</b>	Exclure tous les émetteurs ayant une note ESG MSCI inférieure à BB ; les émetteurs notés BB sont autorisés jusqu'à 10 %
<b>Non noté par MSCI ESG</b>	Exclure tous les émetteurs de crédit non notés par MSCI
<b>Souveraineté ESG</b>	Exclure tous les émetteurs gouvernementaux et liés à un gouvernement dont le pays se situe dans le 4e quartile du BSSI. Surveiller tous les émetteurs gouvernementaux et liés à un gouvernement dont le pays se situe dans le 3e quartile du BSSI
<b>Tabac</b>	Exclure toutes les entreprises classées comme producteurs ; seuil de 10 % de revenus pour les distributeurs, détaillants et fournisseurs
<b>Jeux de hasard</b>	Exclure toutes les entreprises qui tirent plus de 5 % de leurs revenus ou 500 millions de dollars de revenus des activités liées aux jeux de hasard et à leur support
<b>Divertissement pour adultes</b>	Exclure toutes les entreprises classées comme producteurs qui tirent plus de 5 % de leurs revenus ou 500 millions de dollars de cette activité
<b>Armes à feu civiles</b>	Exclure toutes les entreprises classées comme producteurs ; ou toutes les entreprises qui tirent plus de 5 % de leurs revenus ou 20 millions de dollars de revenus pour les détaillants

<b>Armes militaires</b>	Exclure toutes les entreprises qui tirent plus de 5 % de leurs revenus ou 500 millions de dollars de la fabrication d'armes conventionnelles et de leurs composants ; toutes les entreprises impliquées dans la production d'armes controversées et de leurs composants, y compris, mais sans s'y limiter : armes nucléaires, armes chimiques et biologiques, armes à uranium appauvri, bombes à sous-munitions et mines terrestres
<b>Énergie nucléaire</b>	Exclure toutes les compagnies d'électricité dont l'intensité carbone n'est pas alignée avec un scénario à 2 degrés
<b>Charbon thermique</b>	Exclure toutes les entreprises d'extraction de pétrole et de gaz (Exploration et production de pétrole et de gaz, et pétrole et gaz intégrés)
<b>Pétrole et gaz conventionnels et non conventionnels</b>	Exclure toutes les entreprises dont plus de 10 % des revenus proviennent de l'extraction de charbon thermique ou de l'extraction de pétrole et de gaz non conventionnels
<b>Élimination progressive de l'extraction non alignée de pétrole et de gaz et de la production d'électricité</b>	Un maximum de 5 % du fonds peut être exposé à des entreprises qui ne sont pas conformes aux exigences pour l'extraction conventionnelle de pétrole et de gaz ou la production d'électricité
<b>Obligations vertes</b>	Surpondération de 5 % de l'actif net afin de réaliser un impact environnemental mesurable des avoirs
<b>Tous les secteurs</b>	Aucun investissement dans les émetteurs NEXT

### **Règlement relatif à la divulgation d'informations sur la finance durable (SFDR) Contrôle de la bonne gouvernance**

Le règlement SFDR fait partie du plan d'action de l'UE pour la finance durable, qui se concentre sur les informations liées au développement durable dans le secteur des services financiers, tant au niveau des entités que des produits.

Pour qu'un produit soit considéré comme relevant de l'article 8 ou 9, ses investissements sous-jacents doivent présenter une bonne gouvernance. BlackRock évalue les investissements sous-jacents dans les entreprises en fonction des critères de bonne gouvernance énoncés dans le règlement sur la divulgation en matière de finance durable (SFDR) lorsque les données pertinentes sont disponibles et en fonction du type d'investissement sous-jacent. Ces critères concernent les structures de gestion saines, les relations avec les employés, la rémunération du personnel et la conformité fiscale. BlackRock peut prendre en compte d'autres facteurs liés à la bonne gouvernance dans son évaluation des caractéristiques liées au développement durable des émetteurs sous-jacents, en fonction de la stratégie ESG particulière applicable au Fonds.

#### **1.5. AUM au 31 décembre 2023 :**

- BSF Sustainable Euro Bond Fund : 826 millions d'euros (fonds lancé le 23/08/2016)
- BSF Sustainable Euro Corporate Bond Fund : 265 millions d'euros (fonds lancé le 21/06/2019)
- BSF Sustainable Euro Short Duration Bond Fund : 145 millions d'euros (fonds lancé le 17/02/2021)

#### **1.6. Lien vers la documentation du fonds :** KIID, prospectus, rapports financiers et extra-financiers, etc. disponibles ci-dessous :

Disponible sur la page produit du fonds.

**Prospectus :** Disponible sur la page produit du fonds.

**KIID** : Disponible sur la page produit du fonds.

**Rapports financiers et extra-financiers :**

Disponible sur la page produit du fonds.

## 2. Données générales sur la société de gestion

### 2.1. Nom de la société de gestion en charge du ou des fonds auxquels le présent code s'applique

BlackRock Inc. (ci-après dénommée "BlackRock") est la société mère ultime de ses diverses entités contractantes. Celles-ci comprennent BlackRock (Luxembourg) S.A., une société anonyme créée en 1988 et société de gestion de tous les fonds OPCVM de BlackRock domiciliés au Luxembourg.

### 2.2. Quels sont l'historique et les principes de l'approche de la société de gestion en matière d'investissement responsable ?

BlackRock gère depuis longtemps des stratégies ayant des objectifs durables.

- **En 2005**, la société a lancé son premier ETF (exchange traded fund) durable.

- Nous sommes devenus signataires des Principes pour l'investissement responsable des Nations unies **en 2008** et avons publié de nombreux rapports de transparence.

<https://www.blackrock.com/corporate/sustainability/pri-report>

- Nous avons créé notre plateforme d'investissement dans les énergies renouvelables **en 2012**. BlackRock gère aujourd'hui l'une des plus grandes plateformes dédiées à l'énergie renouvelable au monde, avec plus de 9 milliards de dollars d'actifs clients répartis sur plus de 50 investissements à l'échelle mondiale (au 31 décembre 2022). En 2023, Infrastructure Investor\* nous a décerné le titre d'investisseur de l'année dans le domaine de la transition énergétique à l'échelle mondiale.

- BlackRock a créé une équipe dédiée à la plateforme d'investissement durable en **2015** afin d'unifier l'approche de BlackRock en matière d'investissement durable et de servir les investisseurs qui recherchent des solutions permettant d'obtenir des résultats ciblés en matière de durabilité. Peu après, **en 2016**, nous sommes devenus un membre fondateur de la Task Force for Climate Related Disclosures (TCFD).

- **En 2018**, BlackRock a formellement documenté ses pratiques en matière d'intégration des facteurs durables, sociaux et de gouvernance dans ses processus à l'échelle de l'entreprise par le biais de notre déclaration d'intégration ESG. <https://www.blackrock.com/corporate/literature/publication/blk-esg-investment-statement-web.pdf>

- **En 2020**, BlackRock a annoncé une série d'actions sur le développement durable et a commencé à développer Aladdin Climate et à publier des mesures durables pour les fonds communs de placement et les ETF sur nos sites Web. Pour en savoir plus : <https://www.blackrock.com/corporate/investor-relations/2020-blackrock-client-letter>

- **En 2021**, nous avons encore élargi nos offres en matière de développement durable et commencé à intégrer des considérations climatiques dans nos hypothèses de marché des capitaux, nous avons rejoint l'Alliance des gestionnaires d'actifs Net Zero et publié nos premiers rapports alignés sur les normes SASB et TCFD. Pour en savoir plus : <https://www.blackrock.com/corporate/investor-relations/2021-blackrock-client-letter> \* <https://www.infrastructureinvestor.com/infrastructure-investor-awards-2022-global/> Les prix présentés ici ne sont pas nécessairement représentatifs des performances d'investissement de BlackRock, ni des performances d'investissement futures ou des réalisations en matière de développement durable. BlackRock a obtenu ces récompenses auprès de fournisseurs tiers. Nous n'avons ni sollicité ni payé pour ces récompenses. Le prix peut ne pas être représentatif de l'expérience individuelle d'un client.

## L'approche de BlackRock en matière de développement durable

En tant que fiduciaire, nous investissons pour le compte de nos clients afin de les aider à atteindre leurs objectifs d'investissement. Nous nous attachons à comprendre et à gérer le risque d'investissement, à anticiper les besoins de nos clients et à les aider à atteindre leurs objectifs d'investissement à long terme. Notre approche de l'investissement repose sur trois principes :

1. Choix du client - nous commençons par comprendre les objectifs d'investissement des clients et leur proposons un choix de produits et de stratégies.
2. Performance - nous recherchons les meilleurs rendements ajustés au risque dans le cadre des mandats que nous confient nos clients.
3. Recherche - nous étayons notre travail par des recherches, des données et des analyses.

Nous appliquons ces mêmes principes au développement durable et à la transition vers une économie sobre en carbone.

**1. Le choix du client.** Nos clients choisissent leurs objectifs d'investissement. Ils ont un large éventail d'objectifs et de préférences, et se tournent vers BlackRock pour répondre à leurs besoins. Nous offrons des choix en matière de produits d'investissement, de construction de portefeuille, d'analyse et de gestion (Voting Choice). Nous proposons plus de 450 produits et solutions durables sur des plateformes d'investissement actives et indicielles, avec un total de 689 milliards de dollars d'actifs durables sous gestion<sup>1</sup>.

**2. La performance. Nous recherchons les meilleurs rendements ajustés au risque dans le cadre des mandats que nous confient nos clients.** Nous évaluons dans quelle mesure ces risques sont reflétés dans les prix actuels du marché, afin d'identifier les opportunités d'investissement pour nos clients. Sans exception, nos décisions d'investissement sont motivées par une obligation fiduciaire envers nos clients, à savoir la recherche des meilleurs rendements ajustés au risque pour les portefeuilles des clients, dans le cadre des mandats qu'ils nous ont confiés.

**3. La recherche. Nous étayons notre travail par des recherches, des données et des analyses.** Nous étudions la durabilité comme n'importe quelle autre tendance qui façonne l'économie, les marchés et les prix des actifs. Nous évaluons comment ces tendances pourraient affecter la valeur économique à long terme et comment elles pourraient évoluer dans le temps. Nous étudions la transition vers une économie à faible émission de carbone parce que nous pensons qu'elle aura des répercussions sur les tendances macroéconomiques, les perspectives des entreprises et les portefeuilles.

Pour en savoir plus : <https://www.blackrock.com/corporate/literature/whitepaper/blackrock-approach-to-sustainability.pdf> <sup>1</sup>

Au 30 septembre 2023, Toutes les valeurs sont en USD\$.

### 2.3. Comment la société de gestion a-t-elle formalisé son approche en tant qu'investisseur responsable ?

**Notre plateforme durable offre aux clients la possibilité d'investir en fonction de leurs buts et objectifs d'investissement spécifiques.** Dans l'ensemble de la plateforme, les produits utilisent des données environnementales, sociales et / ou de gouvernance en tant que données de construction de portefeuille et un sous-ensemble de ces produits cherchent également à atteindre des résultats de durabilité à long terme (en ligne avec l'objectif d'investissement spécifique de chaque produit). Au 31 mars 2023, BlackRock offre plus de 400+ produits et solutions durables dédiés à travers des plateformes indicielles et actives, avec un total de 665 milliards de dollars d'actifs durables sous gestion.

Ces stratégies dédiées existent dans toutes les classes d'actifs, qu'elles soient indicielles ou actives, et sont catégorisées comme "Screened", "Uplift", "Thematic" ou "Impact".

**Screened** : Les stratégies sélectionnées limitent les investissements en évitant les émetteurs ou les activités commerciales présentant certaines caractéristiques environnementales, sociales et/ou de gouvernance. Ces stratégies peuvent également être renforcées par un engagement actif auprès d'émetteurs spécifiques.

**Uplift** : Les stratégies Uplift s'engagent à privilégier les investissements présentant de meilleures caractéristiques environnementales, sociales et/ou de gouvernance par rapport à un univers ou à un indice de référence donné. Pour ces stratégies, les données environnementales, sociales et/ou de gouvernance peuvent guider la construction du portefeuille et la sélection des titres, certaines stratégies s'appuyant sur ces données pour cibler un objectif spécifique. Les exemples incluent l'amélioration de la note ESG par rapport à un indice de référence, et la sélection des meilleurs titres de leur catégorie sur la base des notes ESG,

**Thématique** : Les stratégies thématiques ciblent les investissements dans des émetteurs dont les modèles d'entreprise peuvent non seulement bénéficier de résultats durables à long terme, mais aussi les favoriser. Ces stratégies peuvent avoir une construction déterminée par une exposition ciblée à un thème environnemental ou social spécifique. Parmi les exemples, on peut citer les stratégies qui peuvent se concentrer sur le thème de l'économie circulaire ou de la transition vers une économie à faible émission de carbone.

**L'impact** : Chez BlackRock, l'investissement à impact comprend des stratégies visant à générer des résultats positifs, mesurables et supplémentaires en matière de développement durable. Pour ces stratégies, le processus d'investissement doit présenter une "additionnalité" ou une "intentionnalité" conformément aux principes opérationnels de gestion de l'impact. BlackRock propose des stratégies d'impact sur les marchés publics et privés. Parmi les exemples, on peut citer un fonds d'investissement public qui investit dans des entreprises dont les activités principales s'attaquent aux plus grands problèmes sociaux et environnementaux identifiés par les objectifs de développement durable (ODD) des Nations unies et une franchise d'énergie renouvelable de plusieurs milliards de dollars qui soutient plusieurs centaines de projets éoliens et solaires dans le monde entier.

### **Exploiter BlackRock à long terme**

Pour obtenir les meilleurs résultats à long terme pour les clients et les actionnaires, nous devons exercer nos activités et investir dans celles-ci en mettant l'accent sur le long terme. La mise en œuvre de cette stratégie dépend d'un cadre de gouvernance d'entreprise solide. Nous agissons sur le long terme lorsque nous prenons en compte nos pratiques en matière de gestion du capital humain, de durabilité environnementale, d'engagement dans les politiques publiques et de gestion des risques.

### **Paysage des données ESG**

Chez BlackRock, les investisseurs s'appuient sur des sources de recherche ESG internes et externes.

#### *Recherche interne*

Les risques et les opportunités complexes associés aux macro-tendances de la durabilité se matérialisent et continueront à s'accélérer à moyen terme. Nous pensons qu'il en résulte des leaders et des retardataires, et c'est dans cette optique que nous avons développé un cadre de notation de la durabilité, BSI Intel, afin d'évaluer la probabilité que les entreprises atténuent les risques et saisissent les opportunités associées aux facteurs de durabilité.

BSI Intel est un cadre de recherche qui combine des études quantitatives et qualitatives à l'aide d'une approche systématique axée sur les données afin de fournir des informations uniques en matière d'investissement dans le développement durable. Il s'appuie sur de multiples sources de données, y compris les informations exclusives de BlackRock, et prend en compte plus de 100 indicateurs clés de performance individuels qui capturent les caractéristiques durables des entreprises sur des thèmes environnementaux, sociaux et de gouvernance.

Ce cadre associe les vues fondamentales de BlackRock à la carte de matérialité de la SASB pour déterminer la pondération des 15 descripteurs sur l'ensemble du marché. Ces descripteurs sont ensuite combinés pour produire un score BSI Intel unique par entreprise. BSI Intel est conçu pour surpondérer les entreprises qui

produiront des rendements ajustés au risque supérieurs à long terme en saisissant les risques et les opportunités liés au développement durable à l'aide d'indicateurs prospectifs.

BSI Intel a été intégré au système Aladdin pour soutenir l'effort d'intégration de la durabilité à l'échelle de BlackRock et fournir des informations matérielles sur la durabilité aux équipes d'investissement afin qu'elles les intègrent dans leurs processus d'investissement.

Plus d'informations disponibles sur demande.

### *Recherche externe*

Les équipes d'investissement de BlackRock ont accès à une série d'ensembles de données de tiers et de notations internes axées sur la matérialité dans les principaux outils d'Aladdin, ce qui permet aux investisseurs d'identifier les données ou les informations ESG importantes sur le plan financier pour leur processus d'investissement unique, le cas échéant. La plateforme Aladdin offre également un ensemble d'outils analytiques permettant d'évaluer les risques et les opportunités liés à l'ESG. Cela inclut Aladdin Climate, qui, entre autres analyses, fournit des capacités d'analyse de scénarios pour aider les investisseurs à identifier les risques et les opportunités d'investissement associés aux impacts physiques d'un climat changeant et à la transition incertaine vers un monde à faible émission de carbone.

Compte tenu de la nature évolutive et de la croissance significative du paysage des données durables, BlackRock effectue en permanence des contrôles de diligence sur les ensembles de données durables nouveaux et existants. Notre approche prend en compte des facteurs qualitatifs et quantitatifs ainsi que le modèle opérationnel du fournisseur de données. Cette approche permet de justifier de manière impartiale l'utilité d'un ensemble de données et d'évaluer les risques, la disponibilité, l'utilisation efficace et les processus de gouvernance des données.

## **La philosophie d'intégration ESG de BlackRock**

En tant que fiduciaire, nous prenons en compte et gérons les risques matériels et les opportunités susceptibles d'avoir un impact sur les portefeuilles. Nous étudions des dizaines de risques d'investissement, notamment le risque de crédit, le risque de marché et le risque climatique. Le cas échéant, nous évaluons ce que ces risques pourraient signifier pour la croissance économique, les bénéfices futurs et les perspectives financières, ainsi que pour les marchés financiers dans leur ensemble.

Lorsqu'elles sont financièrement significatives, nous intégrons les informations environnementales, sociales ou de gouvernance, ainsi que d'autres informations, dans nos processus à l'échelle de l'entreprise afin d'améliorer les rendements ajustés au risque, indépendamment du fait qu'un fonds ou une stratégie ait un objectif durable, climatique ou lié à la transition. Nous agissons ainsi car, en tant que fiduciaire, nous intégrons dans notre processus à l'échelle de l'entreprise toutes les informations pertinentes et matérielles, y compris les informations matérielles liées au développement durable. Notre point de vue sur l'investissement est qu'en procédant de la sorte, nos clients obtiendront de meilleurs rendements ajustés au risque sur le long terme.

### **Déclaration d'intégration de l'ESG**

Le rôle de BlackRock est d'offrir un choix permettant d'atteindre les objectifs de nos clients, d'assurer la transparence de l'impact de ces choix sur les portefeuilles et d'offrir une perspective fondée sur la recherche



quant à l'impact des tendances structurelles sur les prix des actifs et les investissements au fil du temps. Nous continuons à innover pour et avec nos clients. Notre déclaration d'intégration ESG à l'échelle de l'entreprise détaille l'approche de BlackRock en matière d'intégration de données ou d'informations environnementales, sociales et de gouvernance dans nos processus à l'échelle de l'entreprise, et décrit les fondements, la propriété et les mécanismes de surveillance qui sous-tendent notre approche. Pour en savoir plus, rendez-vous sur le site : <https://www.blackrock.com/corporate/literature/publication/blk-esg-investment-statement-web.pdf>

## Rapports sur le développement durable :

**Rapport TCFD 2022** : Le rapport de la Taskforce on Climate-Related Financial Disclosures (TCFD) de BlackRock fournit une vue d'ensemble de notre approche de la gestion du risque climatique.

<https://www.blackrock.com/corporate/literature/continuous-disclosure-and-important-information/tcfd-report-2022-blkinc.pdf>

**Déclaration SASB 2022** : Notre déclaration de durabilité du Sustainable Accounting Standards Board (SASB) à l'échelle de l'entreprise pour 2022.

<https://www.blackrock.com/corporate/literature/continuous-disclosure-and-important-information/blackrock-2022-sasb-disclosure.pdf>

---

# Approche de l'investissement responsable

## 2.4. Notre approche de l'intégration ESG chez BlackRock

En tant que fiduciaire, nous investissons pour le compte de nos clients afin de les aider à atteindre leurs objectifs d'investissement. Nous nous attachons à comprendre et à gérer le risque d'investissement, à anticiper les besoins de nos clients et à les aider à atteindre leurs objectifs d'investissement à long terme.

Notre approche de l'investissement repose sur trois principes :

1. **Choix du client** - nous commençons par comprendre les objectifs d'investissement des clients et nous leur offrons un choix de produits et de stratégies.
2. **Performance** - nous recherchons les meilleurs rendements ajustés au risque dans le cadre des mandats que nous confient nos clients.
3. **Recherche** - nous étayons notre travail par la recherche, les données et l'analyse

Nous appliquons ces mêmes principes au développement durable et à la transition vers une économie sobre en carbone.

1. **Le choix du client.** Nos clients choisissent leurs objectifs d'investissement. Ils ont un large éventail d'objectifs et de préférences, et se tournent vers BlackRock pour répondre à leurs besoins. Nous offrons des choix en matière de produits d'investissement, de construction de portefeuille, d'analyse et de gestion (Voting Choice). Cela inclut plus de 450 produits et solutions durables dédiés à travers des plateformes d'investissement actives et indicielles, avec un total de 689 milliards de dollars d'actifs durables sous gestion<sup>1</sup>.
2. **La performance. Nous recherchons les meilleurs rendements ajustés au risque dans le cadre des mandats que nous confient nos clients.** Nous évaluons dans quelle mesure ces risques sont reflétés dans les prix actuels du marché, afin d'identifier les opportunités d'investissement pour nos clients. Sans exception, nos décisions d'investissement sont motivées par une obligation fiduciaire à l'égard de nos clients, à savoir la recherche des meilleurs rendements ajustés au risque pour les portefeuilles de nos clients, dans le cadre des mandats qu'ils nous ont confiés.
3. **La recherche. Nous étayons notre travail par des recherches, des données et des analyses.** Nous étudions la durabilité comme n'importe quelle autre tendance qui façonne l'économie, les marchés et les prix des actifs. Nous évaluons comment ces tendances pourraient affecter la valeur économique à long terme et comment elles pourraient évoluer dans le temps. Nous étudions la transition vers une

économie à faible émission de carbone parce que nous pensons qu'elle aura des répercussions sur les tendances macroéconomiques, les perspectives des entreprises et les portefeuilles.

Pour en savoir plus : <https://www.blackrock.com/corporate/literature/whitepaper/blackrock-approach-to-sustainability.pdf>

<sup>1</sup> Au 30 septembre 2023, Toutes les valeurs sont en USD\$.

---

## 2.5. Quelles sont les équipes impliquées dans l'activité d'investissement responsable de la société de gestion ?

### **Gouvernance**

#### **Supervision du conseil d'administration**

Le conseil d'administration de BlackRock s'engage avec la direction générale sur la stratégie commerciale à court et à long terme et examine les performances de la direction dans la mise en œuvre du cadre de BlackRock pour la création de valeur financière à long terme pour le compte des clients. Le développement durable, y compris les questions liées au climat, est un élément essentiel de la stratégie commerciale globale de l'entreprise et des objectifs de la direction générale sur lesquels le conseil d'administration exerce une surveillance.

Le comité de nomination, de gouvernance et de développement durable du conseil d'administration ("NGSC") supervise la gestion des investissements, la politique publique, le développement durable de l'entreprise et les activités liées à l'impact social. Le comité examine périodiquement les politiques et programmes de l'entreprise et de gestion des investissements, ainsi que les publications importantes relatives aux questions environnementales (y compris le climat), sociales et autres questions de développement durable.

Le conseil d'administration de BlackRock est chargé de superviser les activités de gestion des risques. Le comité des risques du conseil d'administration ("comité des risques") aide le conseil à superviser, identifier et examiner les risques d'entreprise, fiduciaires et autres, y compris ceux liés au climat et aux autres risques de durabilité, qui pourraient avoir un impact important sur les performances de l'entreprise.

#### **Contrôle de gestion**

La direction générale de BlackRock supervise les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs stratégiques de la société, y compris les objectifs liés au climat et au développement durable. Les comités de gestion ci-dessous partagent la responsabilité de la gestion de divers risques et opportunités liés au climat et au développement durable.

- Le Comité exécutif mondial : Dirigé par le PDG et composé de l'équipe de direction de BlackRock, le GEC définit la vision stratégique et les priorités de l'entreprise et encourage la responsabilisation à tous les niveaux. Il participe activement à l'élaboration de la stratégie de développement durable de BlackRock et reçoit des mises à jour à ce sujet.
- Sous-comité d'investissement du GEC : supervise la cohérence des processus d'investissement dans l'ensemble des groupes d'investissement de l'entreprise. Parmi ses membres figurent le Chief Risk Officer et les responsables mondiaux ou les sponsors de toutes les grandes divisions d'investissement. Il supervise l'intégration de l'ESG dans les processus de BlackRock à l'échelle de l'entreprise.

#### **Autres**

BlackRock utilise une approche à trois lignes de défense pour gérer les risques, y compris les risques ESG, dans les portefeuilles des clients.

1. Les équipes d'investissement et la direction de l'entreprise de BlackRock sont les principaux responsables des risques, ou la première ligne de défense.
2. La fonction de gestion des risques de BlackRock, le groupe Risk and Quantitative Analysis (RQA), est responsable des cadres de gestion des risques d'investissement et d'entreprise de BlackRock et constitue un élément clé de la deuxième ligne de défense avec BlackRock Legal & Compliance. Le RQA évalue les risques d'investissement, y compris les risques ESG importants sur le plan financier, au cours

d'examens réguliers avec les gestionnaires de portefeuille. Cela permet de s'assurer que ces risques sont compris, délibérés et cohérents avec les objectifs du client, en complément de la surveillance de première ligne. RQA dispose également d'un groupe dédié au risque de durabilité qui travaille en partenariat avec les gestionnaires de risques et les entreprises pour superviser le risque de durabilité sur l'ensemble de la plateforme.

3. La troisième ligne de défense, la fonction d'audit interne de BlackRock, fonctionne comme une fonction d'assurance. Le mandat de l'audit interne est d'évaluer objectivement l'adéquation et l'efficacité de l'environnement de contrôle interne de BlackRock afin d'améliorer les processus de gestion des risques, de contrôle et de gouvernance, y compris ceux relatifs au développement durable.

### **Équipes de développement durable**

Dans la pratique, le développement durable est intégré dans les différentes unités de l'entreprise. Plusieurs équipes se concentrent sur le développement durable, tandis que d'autres l'intègrent dans leurs responsabilités fonctionnelles plus larges.

#### **Le développement durable est intégré dans des responsabilités fonctionnelles plus larges :**

**Divisions d'investissement :** Les divisions d'investissement de BlackRock comprennent les ETF et les investissements indiciels, le Portfolio Management Group, le Global Trading & Transition Management et BlackRock Alternatives. Les équipes chargées des portefeuilles actifs gèrent l'exposition aux risques ESG financièrement significatifs et prennent en compte les informations ESG dans leurs processus d'investissement, le cas échéant et conformément aux objectifs des clients. Les équipes d'investissement peuvent souvent avoir des unités axées sur le développement durable (par exemple, l'équipe d'investissement durable de BlackRock Alternatives (5+ professionnels), l'équipe d'investissement ESG obligataire fixe (5+ professionnels)).

**Le Risk & Quantitative Analysis Group (RQA)** est la fonction de gestion des risques de BlackRock. Le groupe est responsable du cadre de gestion des risques d'investissement et d'entreprise de BlackRock, qui comprend la surveillance des risques d'investissement liés au développement durable. RQA procède à des examens réguliers avec les gestionnaires de portefeuille pour s'assurer que les décisions d'investissement sont prises à la lumière des risques d'investissement pertinents, y compris les risques liés au développement durable, en complément du suivi de première ligne des considérations matérielles liées au climat dans l'ensemble de la plateforme d'investissement de BlackRock. Une équipe dédiée au risque de durabilité (plus de 12 professionnels) au sein de RQA travaille en partenariat avec les gestionnaires de risques et les entreprises pour renforcer cet engagement constructif. Elle collabore avec des groupes de travail au sein de la plateforme d'investissement et avec Aladdin Sustainability Lab pour faire progresser la boîte à outils de durabilité de l'entreprise par le biais de consultations sur les données, la modélisation, les méthodologies et les analyses à l'échelle de l'entreprise.

**Le Global Product Group** dirige l'innovation et le développement de produits durables, la gouvernance et la stratégie pour l'ensemble de la plateforme de produits mondiale.

**Le Global Public Policy Group** s'efforce de participer de manière constructive au dialogue sur les politiques publiques en matière de services financiers, notamment en ce qui concerne le risque climatique et les informations sur le développement durable, en participant à des initiatives sectorielles, en s'engageant auprès des régulateurs et des organismes de normalisation du monde entier et en publiant régulièrement des livres blancs, des lettres de commentaires et des réponses à des consultations sur le site web de BlackRock.

**Aladdin** met à disposition des données climatiques et ESG et des analyses de risques physiques et de transition dans les flux de travail des investisseurs, les rapports réglementaires et les analyses de décarbonisation et d'alignement des températures fournies par Aladdin. Le laboratoire de durabilité d'Aladdin (plus de 90 professionnels) supervise les données, les analyses et les innovations d'Aladdin en matière de durabilité, de transition et de climat.

**Les services aux entreprises** comprennent l'équipe Santé et sécurité qui veille au respect des réglementations locales en matière d'environnement. Les équipes chargées de l'immobilier d'entreprise, de la planification de l'espace, de l'infrastructure critique et de l'expérience sur le lieu de travail collaborent

avec les principales parties prenantes, telles que le Green Team Network ("GTN"), géré par les employés, afin de planifier et de mettre en œuvre des efforts de développement durable dans les bureaux. L'équipe chargée de la gestion de la continuité des activités gère la planification de la reprise après sinistre, la stratégie et les activités de gestion de crise.

## **Durabilité Gouvernance**

### **Supervision du conseil d'administration**

Le conseil d'administration de BlackRock s'engage avec la direction générale sur la stratégie commerciale à court et à long terme et examine les performances de la direction dans la mise en œuvre du cadre de BlackRock pour la création de valeur financière à long terme pour le compte des clients. Le développement durable, y compris les questions liées au climat, est un élément essentiel de la stratégie commerciale globale de l'entreprise et des objectifs de la direction générale sur lesquels le conseil d'administration exerce une surveillance.

Le comité de nomination, de gouvernance et de développement durable du conseil d'administration ("NGSC") supervise la gestion des investissements, la politique publique, le développement durable de l'entreprise et les activités liées à l'impact social. Le comité examine périodiquement les politiques et programmes d'entreprise et de gestion des investissements, ainsi que les publications importantes relatives aux questions environnementales (y compris le climat), sociales et autres questions de développement durable.

Le conseil d'administration de BlackRock est chargé de superviser les activités de gestion des risques. Le comité des risques du conseil d'administration ("comité des risques") aide le conseil à superviser, identifier et examiner les risques d'entreprise, fiduciaires et autres, y compris ceux liés au climat et aux autres risques de durabilité, qui pourraient avoir un impact important sur les performances de l'entreprise.

### **Contrôle de gestion**

La direction générale de BlackRock supervise les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs stratégiques de la société, y compris les objectifs liés au climat et au développement durable. Les comités de gestion ci-dessous partagent la responsabilité de la gestion de divers risques et opportunités liés au climat et au développement durable.

- Le Comité exécutif mondial : Dirigé par le PDG et composé de l'équipe de direction de BlackRock, le GEC définit la vision stratégique et les priorités de l'entreprise et encourage la responsabilisation à tous les niveaux. Il participe activement à l'élaboration de la stratégie de développement durable de BlackRock et reçoit des mises à jour à ce sujet.
- Sous-comité d'investissement du GEC : supervise la cohérence des processus d'investissement dans l'ensemble des groupes d'investissement de l'entreprise. Parmi ses membres figurent le Chief Risk Officer et les responsables mondiaux ou les sponsors de toutes les grandes divisions d'investissement. Il supervise l'intégration de l'ESG dans les processus de BlackRock à l'échelle de l'entreprise.

### **Autres**

BlackRock utilise une approche à trois lignes de défense pour gérer les risques, y compris les risques ESG, dans les portefeuilles des clients.

1. Les équipes d'investissement et la direction de l'entreprise de BlackRock sont les principaux responsables des risques, ou la première ligne de défense.
2. La fonction de gestion des risques de BlackRock, le groupe Risk and Quantitative Analysis (RQA), est responsable des cadres de gestion des risques d'investissement et d'entreprise de BlackRock et constitue un élément clé de la deuxième ligne de défense avec BlackRock Legal & Compliance. Le RQA évalue les risques d'investissement, y compris les risques ESG importants sur le plan financier, au cours d'examen réguliers avec les gestionnaires de portefeuille. Cela permet de s'assurer que ces risques sont compris, délibérés et cohérents avec les objectifs du client, en complément de la surveillance de première ligne. Le CQR dispose également d'un groupe dédié au risque de durabilité qui travaille en partenariat avec les gestionnaires de risques et les entreprises pour superviser le risque de durabilité sur l'ensemble de la plateforme.
3. La troisième ligne de défense, la fonction d'audit interne de BlackRock, fonctionne comme une fonction d'assurance. Le mandat de l'audit interne est d'évaluer objectivement l'adéquation et l'efficacité de l'environnement de contrôle interne de BlackRock afin d'améliorer les processus de gestion des risques, de contrôle et de gouvernance, y compris ceux relatifs au développement durable.

## 2.6. Quelles sont les équipes dont les domaines d'intervention sont liés au développement durable ?

### **Équipe BlackRock Sustainable & Transition Solutions**

L'équipe Sustainable and Transition Solutions ("STS") est composée de plus de 35 professionnels (en janvier 2024) qui dirigent la stratégie de BlackRock en matière de durabilité et de transition, conduisent le changement interfonctionnel, soutiennent l'engagement des clients et de l'extérieur, alimentent l'idéation de produits et intègrent l'expertise dans l'ensemble de l'entreprise. STS travaille en étroite collaboration avec l'équipe BII Sustainable Investment Research & Analytics Team, composée de plus de 13 professionnels (à partir de janvier 2024), qui dirige la recherche de l'entreprise sur les risques et les opportunités d'investissement en matière de durabilité et de transition.

### **L'équipe de gestion des investissements**

L'équipe BIS est l'une des plus grandes équipes d'intendance de l'industrie et comprend 64 membres au 24 janvier 2024. Les membres de l'équipe apportent des compétences et des expériences de vie diverses à leur travail, avec une expertise professionnelle développée dans des rôles juridiques, financiers, de conseil, de technologie, d'entreprise et de gouvernance. Avec plus de 25 certifications professionnelles, plus de 30 disciplines académiques et plus de 18 langues parlées par les membres de l'équipe, BIS possède la profondeur et l'étendue de l'expertise qui nous permet de nous engager de manière constructive avec les entreprises publiques. L'équipe d'intendance opère à travers neuf bureaux dans le monde (Delaware, New York, San Francisco et Washington, D.C., dans les Amériques, Londres dans la région EMEA ; et Hong Kong, Singapour, Sydney et Tokyo dans la région APAC) et s'engage localement avec les entreprises, ce qui permet un dialogue plus fréquent et mieux informé, souvent dans la langue locale. L'équipe BIS s'occupe principalement des entreprises publiques pour le compte des actifs des clients investis dans des stratégies indiciaires, et elle met à la disposition des gestionnaires de portefeuilles actifs de BlackRock ses analyses des entreprises et les comptes rendus des réunions d'engagement. La diversité des perspectives de l'équipe renforce l'efficacité de BlackRock en tant que partenaire de confiance des clients et investisseur constructif en leur nom.

Les politiques de BIS constituent le fondement des activités de vote et d'engagement de l'équipe. Les politiques sont composées des [principes globaux de BIS](#), des [directives de vote régionales](#) et des [priorités d'engagement](#) qui fournissent aux clients, aux entreprises et aux autres parties prenantes externes une visibilité et une clarté sur les domaines d'intérêt de l'équipe et les facteurs pris en compte lors de l'engagement et du vote. Chaque année, l'équipe révisé et met à jour ses politiques afin de refléter les pratiques actuelles du marché et une approche de la gouvernance d'entreprise qui aide les entreprises à obtenir des rendements financiers à long terme

La boîte à outils de BIS :

- **S'engager avec les entreprises :** Lorsque l'équipe de gestion s'engage avec une entreprise, elle fonde le dialogue sur les politiques pertinentes de BIS, du point de vue d'un investisseur à long terme. L'équipe de gestion s'efforce d'avoir un dialogue régulier et continu avec les dirigeants des entreprises bénéficiaires et, le cas échéant, avec les administrateurs, sur les questions liées à la gouvernance d'entreprise et aux pratiques commerciales alignées sur la création de valeur financière à long terme.

L'engagement donne à BIS l'occasion d'entendre directement les conseils d'administration et la direction des entreprises sur la manière dont ils traitent les risques et les opportunités qui ont un

impact sur leur capacité à fournir des performances financières durables à long terme. De même, il s'agit d'un mécanisme important pour fournir un retour d'information sur les pratiques et les divulgations des entreprises, en particulier lorsque, selon le jugement professionnel de l'équipe, une entreprise ne semble pas gérer de manière appropriée les risques importants qui pourraient potentiellement avoir un impact sur les rendements financiers.

Au cours des 12 mois précédant le 30 juin 2023, l'équipe BIS a tenu 4 000 engagements avec plus de 2 600 entreprises uniques sur 49 marchés, couvrant ainsi plus de 75 % de la valeur des actifs en actions des clients gérés par BlackRock. L'équipe d'intendance a tenu plusieurs engagements avec 879 entreprises.

- **Voter dans l'intérêt financier des clients :** Lorsque les clients l'autorisent, BIS vote pour communiquer officiellement son soutien ou ses préoccupations quant à la manière dont les entreprises gèrent les risques et les opportunités importants en matière de gouvernance ou d'activité. Lorsque l'équipe de stewardship estime qu'il est dans l'intérêt financier des clients de faire part de leurs préoccupations aux entreprises par le biais d'un vote, elle le fait généralement sous deux formes : 1) elle peut ne pas soutenir l'élection des administrateurs ou d'autres propositions de la direction, ou 2) elle peut ne pas soutenir la recommandation de vote de la direction sur une proposition d'actionnaire. Le vote pour l'élection des administrateurs au conseil d'administration est un droit quasi universel des actionnaires dans le monde entier et un signal important de soutien ou d'inquiétude quant aux performances du conseil d'administration en matière de surveillance et de conseil à la direction.

Au cours des 12 mois précédant le 30 juin 2023, BIS a voté lors de plus de 18 000 assemblées d'actionnaires sur plus de 171 500 propositions de la direction et des actionnaires dans 69 marchés. La grande majorité des questions sur lesquelles l'équipe d'intendance a voté étaient des questions de routine. L'équipe a généralement soutenu la recommandation de la direction car, selon elle, la société était gouvernée et gérée de manière appropriée ; moins de 1 % des votes ont porté sur des propositions d'actionnaires.

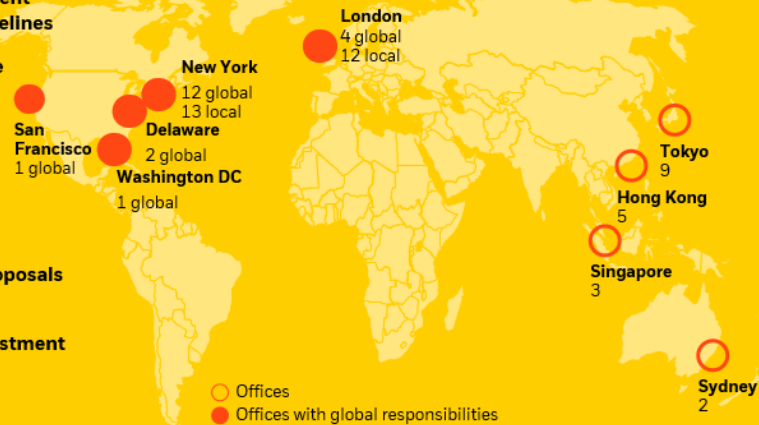
Bien que BIS puisse se référer à des données et à des analyses produites par des sociétés de recherche de procurations, l'équipe ne s'appuie pas uniquement sur ces informations pour prendre des décisions de vote, et ne suit pas les recommandations de vote des sociétés de recherche de procurations.

**Participer au dialogue au niveau du marché :** BIS participe au dialogue au niveau du marché afin de partager les perspectives de l'équipe avec les clients, les décideurs politiques et d'autres acteurs de l'écosystème de la gouvernance d'entreprise, sur les questions d'actualité et émergentes qui, selon elle, peuvent avoir un impact sur les intérêts financiers des clients en tant qu'investisseurs à long terme. BIS profite également de l'écoute des clients, des décideurs politiques et d'autres personnes pour connaître leur point de vue sur les questions émergentes. Par exemple, l'équipe peut participer à des discussions sectorielles au niveau du marché pour le compte de clients ou répondre à des consultations de politique publique afin d'offrir son point de vue sur la valeur d'une meilleure information pour les investisseurs à long terme.



# A global reach and local presence

- Global corporate governance and engagement principles with market-specific voting guidelines
- One of the largest stewardship teams in the industry
- Regional presence with sector focus and local markets/regulatory expertise
- 4,000+ engagements annually with 2,600+ public companies in 49 markets<sup>1</sup>
- Voted at 18,000+ meetings on 171,500+ proposals in the 2022–23 proxy season<sup>1</sup>
- Sharing our engagement insights with investment teams globally through Aladdin®



**64**

member team<sup>2</sup>

**71**

voting markets<sup>1</sup>

**18**

languages<sup>2</sup>

**25**

professional certifications<sup>2</sup>

**31**

academic disciplines<sup>2</sup>

**50+**

organizational affiliations<sup>2</sup>

Leveraging the global expertise of our:

Investment analysts  
Researchers

Specialists  
Active investors

<sup>1</sup> Source: BlackRock. Reflects data from July 1, 2022 to June 30, 2023.

<sup>2</sup> Source: BlackRock. As of January 12, 2024

## 2.7. Quel est le nombre d'analystes ISR et le nombre de gestionnaires ISR employés par la société de gestion ?

Veuillez consulter la réponse ci-dessus.

## L'approche de BlackRock en matière de gestion des investissements

### 2.8. Dans quelles initiatives d'investissement responsable la société de gestion est-elle impliquée ?

Ces dernières années, l'engagement individuel et collectif des investisseurs a contribué à l'adoption plus généralisée par les entreprises des informations alignées sur la TCFD et d'autres informations liées au développement durable.<sup>4</sup> Nous avons également constaté des progrès dans la manière dont les entreprises prennent en compte les risques et opportunités importants liés au climat et autres risques ESG importants dans leurs modèles d'entreprise et leurs stratégies à long terme. Nous pouvons travailler avec des pairs sur des politiques et des initiatives d'intendance au niveau du marché. Cependant, chez BlackRock, nous ne coordonnons pas nos stratégies d'engagement, nos politiques de vote ou nos décisions de vote avec des groupes ou des organisations externes, et nous exerçons de manière indépendante nos obligations fiduciaires envers nos

<sup>4</sup> Les IFRS ont repris la responsabilité du suivi des informations financières liées au climat des entreprises à la TCFD, qui a été dissoute en octobre 2023.

clients, conformément à la législation et à la réglementation applicables. Pour plus d'informations sur nos capacités et nos activités de gestion, nos priorités et nos principes, veuillez consulter le site <https://www.blackrock.com/corporate/about-us/investment-stewardship>.

Vous trouverez ci-dessous quelques exemples de la participation de BlackRock à des initiatives de collaboration liées au climat :

- Climate Bonds Initiative
- Energy Transitions Commission
- Glasgow Financial Alliance for Net Zero
- Green Bond Principles
- Institutional Investors Group on Climate Change
- Net Zero Asset Managers Initiative
- Partnership for Carbon Accounting Financials
- Portfolio Alignment Team
- Taskforce on Climate-related Financial Disclosures
- Taskforce on Nature-related Financial Disclosures
- Taskforce on Scaling Voluntary Carbon Markets

## 2.9. Quel est l'encours total des actifs ISR de la société de gestion ?

**Notre plateforme durable offre aux clients la possibilité d'investir en fonction de leurs buts et objectifs d'investissement spécifiques.** Dans l'ensemble de la plateforme, les produits utilisent des données environnementales, sociales et / ou de gouvernance en tant que données de construction de portefeuille et un sous-ensemble de ces produits cherche également à atteindre des résultats de durabilité à long terme (en ligne avec l'objectif d'investissement spécifique de chaque produit). Au 31 décembre 2023, BlackRock offre plus de 500+ produits et solutions durables dédiés à travers des plateformes indicielles et actives, avec un total de 802 milliards de dollars d'actifs durables sous gestion.

Ces stratégies dédiées existent dans toutes les classes d'actifs, qu'elles soient indicielles ou actives, et sont catégorisées comme "Screened", "Uplift", "Thematic" ou "Impact".

---

## 2.10. Quel est le pourcentage des actifs ISR de la société de gestion par rapport au total des actifs gérés ?

Les actifs mondiaux gérés par BlackRock s'élèvent à 10 000 milliards de dollars américains au 31 décembre 2023. Comme indiqué ci-dessus, BlackRock gère 802 milliards de dollars sur notre plateforme durable. Veuillez noter que le total des actifs sous gestion n'est calculé que trimestriellement. Le pourcentage total des actifs durables de BlackRock est d'environ 8 %.



## **2.11. Quels sont les fonds ISR ouverts au public gérés par la société de gestion ?**

Tous les produits durables de BlackRock liés à ce questionnaire sont ouverts à l'investissement, tant pour les investisseurs institutionnels que pour les particuliers.

## 3. Données générales sur le(s) fonds ISR présenté(s) dans ce code de transparence

### 3.1 Quel(s) objectif(s) vise(nt) la prise en compte des critères ESG au sein du (des) fonds ?

Voir le point 1.2 ci-dessus.

#### **BSF Sustainable Euro Corporate Bond Fund**

Le Fonds cherche à maximiser le rendement total de manière cohérente avec les principes d'investissement axés sur l'environnement, le social et la gouvernance (ESG). Le Fonds vise à réduire son profil d'émissions de carbone en allouant des fonds à des obligations vertes, à des émetteurs à faibles émissions de carbone et à des émetteurs engagés dans la décarbonisation.

Le Fonds cherche à investir dans des investissements durables, y compris, mais sans s'y limiter, des « obligations vertes » (telles que définies par sa méthodologie propriétaire guidée par les « Principes » des obligations vertes de l'International Capital Markets Association). 90 % des actifs totaux du Fonds seront investis conformément à la politique ESG décrite ci-dessous.

Le Fonds appliquera les filtres de base de BlackRock EMEA.

Le conseiller en investissement utilisera également une méthodologie propriétaire pour évaluer les investissements en fonction de la mesure dans laquelle ils sont associés à des externalités positives ou négatives, c'est-à-dire des avantages ou des coûts environnementaux et sociaux tels que définis par le conseiller en investissement. Le conseiller en investissement cherchera à renforcer l'exposition aux investissements jugés associés à des externalités positives (c'est-à-dire des émetteurs à faibles émissions de carbone et des émetteurs avec de bonnes références ESG) et cherchera à limiter l'exposition aux investissements jugés associés à des externalités négatives, y compris limiter les investissements directs dans les titres d'émetteurs impliqués dans la possession ou l'exploitation d'activités liées aux jeux d'argent ou d'installations, ainsi que la production de matériels de divertissement pour adultes. L'évaluation du niveau d'implication dans chaque activité peut être basée sur un pourcentage de revenus, un seuil de revenu total défini, ou tout lien avec une activité restreinte, indépendamment du montant des revenus reçus.

Les émetteurs restants (c'est-à-dire ceux qui n'ont pas encore été exclus de l'investissement par le Fonds) sont ensuite évalués par le conseiller en investissement en fonction, entre autres, de leur capacité à gérer les risques et les opportunités associés à des pratiques commerciales conformes aux normes ESG et de leurs références en matière de risques et d'opportunités ESG, telles que leur cadre de leadership et de gouvernance, considéré comme essentiel pour une croissance durable, leur capacité à gérer stratégiquement les enjeux à long terme liés à l'ESG et l'impact potentiel que cela pourrait avoir sur les finances d'un émetteur.

Le Fonds appliquera également les critères ESG suivants consistant, pour les émissions d'entreprise, en un score d'un ou plus tel que défini par le score de controverses ESG de MSCI, ou leurs équivalents déterminés par le conseiller en investissement de temps à autre (de plus amples détails concernant les critères de notation de MSCI sont disponibles sur le site Web de MSCI à [www.msci.com](http://www.msci.com)). Le conseiller en investissement peut utiliser d'autres fournisseurs de données et critères pour évaluer les références ESG et la pertinence des actifs titrisés tels que les ABS et les MBS.

Le Fonds adopte une approche « best in class » de l'investissement durable. Cela signifie que le Fonds sélectionne les meilleurs émetteurs (du point de vue ESG) pour chaque secteur d'activités pertinent (sans exclure aucun secteur d'activités). Plus de 90 % des émetteurs de titres dans lesquels le Fonds investit doivent être notés ESG ou avoir été analysés à des fins ESG.

Le Fonds peut acquérir une exposition limitée (par le biais, notamment, de dérivés, d'instruments de trésorerie et quasi-trésorerie, ainsi que d'actions ou de parts d'OPCVM et de titres de créance transférables) à des émetteurs qui ne répondent pas aux critères ESG décrits ci-dessus.

## **BSF Sustainable Euro Bond Fund**

Le Fonds cherche à maximiser le rendement total de manière cohérente avec les principes d'investissement axés sur l'environnement, le social et la gouvernance (ESG).

Le Fonds vise à réduire son profil d'émissions de carbone en allouant des fonds à des obligations vertes, à des émetteurs à faibles émissions de carbone et à des émetteurs engagés dans la décarbonisation. Le Fonds cherche à investir dans des investissements durables, y compris, mais sans s'y limiter, des « obligations vertes » (telles que définies par sa méthodologie propriétaire guidée par les principes des obligations vertes de l'International Capital Markets Association), et 90 % des actifs totaux du Fonds seront investis conformément à la politique ESG décrite ci-dessous.

Le Fonds appliquera les filtres de base de BlackRock EMEA.

Le conseiller en investissement utilisera également une méthodologie propriétaire pour évaluer les investissements en fonction de la mesure dans laquelle ils sont associés à des externalités positives ou négatives, c'est-à-dire des avantages ou des coûts environnementaux et sociaux tels que définis par le conseiller en investissement. Le conseiller en investissement cherchera à renforcer l'exposition aux investissements jugés associés à des externalités positives (c'est-à-dire des émetteurs à faibles émissions de carbone et des émetteurs avec de bonnes références ESG) et cherchera à limiter l'exposition aux investissements jugés associés à des externalités négatives, y compris limiter les investissements directs dans les titres d'émetteurs impliqués dans la possession ou l'exploitation d'activités liées aux jeux d'argent ou d'installations ; la production, l'approvisionnement et les activités minières liées à l'énergie nucléaire et la production de matériels de divertissement pour adultes. L'évaluation du niveau d'implication dans chaque activité peut être basée sur un pourcentage de revenus, un seuil de revenu total défini, ou tout lien avec une activité restreinte, indépendamment du montant des revenus reçus.

Les émetteurs restants (c'est-à-dire ceux qui n'ont pas encore été exclus de l'investissement par le Fonds) sont ensuite évalués par le conseiller en investissement en fonction, entre autres, de leur capacité à gérer les risques et les opportunités associés à des pratiques commerciales conformes aux normes ESG et de leurs références en matière de risques et d'opportunités ESG, telles que leur cadre de leadership et de gouvernance, considéré comme essentiel pour une croissance durable, leur capacité à gérer stratégiquement les enjeux à long terme liés à l'ESG et l'impact potentiel que cela pourrait avoir sur les finances d'un émetteur.

Le Fonds appliquera également les critères ESG suivants consistant, pour les émissions d'entreprise, en un score d'un ou plus tel que défini par le score de controverses ESG de MSCI, ou leurs équivalents déterminés par le conseiller en investissement de temps à autre (de plus amples détails concernant les critères de notation de MSCI sont disponibles sur le site Web de MSCI à [www.msci.com](http://www.msci.com)). Le conseiller en investissement peut utiliser d'autres fournisseurs de données et critères pour évaluer les références ESG et la pertinence des actifs titrisés tels que les ABS et les MBS.

Le Fonds adopte une approche « best in class » de l'investissement durable. Cela signifie que le Fonds sélectionne les meilleurs émetteurs (du point de vue ESG) pour chaque secteur d'activités pertinent (sans exclure aucun secteur d'activités). Plus de 90 % des émetteurs de titres dans lesquels le Fonds investit doivent être notés ESG ou avoir été analysés à des fins ESG. En appliquant sa politique ESG, le Fonds réduit son allocation aux titres souverains par rapport au FTSE World Government Bond Index et au JP Morgan EMBI Global Diversified Index d'au moins 20 %. Le Fonds n'investira pas dans le quintile inférieur des émetteurs souverains selon une évaluation ESG de l'univers souverain mondial.

## **BSF Sustainable Euro Short Duration Bond Fund**

Le Fonds cherche à maximiser le rendement total de manière cohérente avec les principes d'investissement axés sur l'environnement, le social et la gouvernance (ESG).

Le Fonds vise à réduire son profil d'émissions de carbone en allouant des fonds à des obligations vertes, à des émetteurs à faibles émissions de carbone et à des émetteurs engagés dans la décarbonisation. Le Fonds cherche à investir dans des investissements durables, y compris, mais sans s'y limiter, des « obligations vertes » (telles que définies par sa méthodologie propriétaire guidée par les « Principes » des obligations vertes de l'International Capital Markets Association), et 90 % des actifs totaux du Fonds seront investis conformément à la politique ESG décrite ci-dessous. Afin de réaliser l'objectif et la politique d'investissement, le Fonds investira dans une variété de stratégies et d'instruments d'investissement. Le Fonds entend tirer pleinement parti de la

possibilité d'investir dans des dérivés (y compris des swaps sur rendement total ayant pour sous-jacents des titres de créance transférables et des titres de créance connexes) dans le but de maximiser les rendements. Tous les critères ESG mentionnés ci-dessous ne s'appliqueront qu'aux titres sous-jacents des dérivés utilisés par le Fonds.

Le Fonds appliquera les filtres de base de BlackRock EMEA.

Le conseiller en investissement utilisera également une méthodologie propriétaire pour évaluer les investissements en fonction de la mesure dans laquelle ils sont associés à des externalités positives ou négatives, c'est-à-dire des avantages ou des coûts environnementaux et sociaux tels que définis par le conseiller en investissement. Le conseiller en investissement cherchera à renforcer l'exposition aux investissements jugés associés à des externalités positives (c'est-à-dire des émetteurs à faibles émissions de carbone et des émetteurs avec de bonnes références ESG) et cherchera à limiter l'exposition aux investissements jugés associés à des externalités négatives, y compris limiter les investissements directs dans les titres d'émetteurs impliqués dans la possession ou l'exploitation d'activités liées aux jeux d'argent ou d'installations, ainsi que la production de matériels de divertissement pour adultes. L'évaluation du niveau d'implication dans chaque activité peut être basée sur un pourcentage de revenus, un seuil de revenu total défini, ou tout lien avec une activité restreinte, indépendamment du montant des revenus reçus.

Les émetteurs restants (c'est-à-dire ceux qui n'ont pas encore été exclus de l'investissement par le Fonds) sont ensuite évalués par le conseiller en investissement en fonction, entre autres, de leur capacité à gérer les risques et les opportunités associés à des pratiques commerciales conformes aux normes ESG et de leurs références en matière de risques et d'opportunités ESG, telles que leur cadre de leadership et de gouvernance, considéré comme essentiel pour une croissance durable, leur capacité à gérer stratégiquement les enjeux à long terme liés à l'ESG et l'impact potentiel que cela pourrait avoir sur les finances d'un émetteur.

Le Fonds appliquera également les critères ESG suivants consistant, pour les émissions d'entreprise, en un score d'un ou plus tel que défini par le score de controverses ESG de MSCI, ou leurs équivalents déterminés par le conseiller en investissement de temps à autre (de plus amples détails concernant les critères de notation de MSCI sont disponibles sur le site Web de MSCI à [www.msci.com](http://www.msci.com)). Le conseiller en investissement peut utiliser d'autres fournisseurs de données et critères pour évaluer les références ESG et la pertinence des actifs titrisés tels que les ABS et les MBS.

Le Fonds adopte une approche « best in class » de l'investissement durable. Cela signifie que le Fonds sélectionne les meilleurs émetteurs (du point de vue ESG) pour chaque secteur d'activités pertinent (sans exclure aucun secteur d'activités). Plus de 90 % des émetteurs de titres dans lesquels le Fonds investit doivent être notés ESG ou avoir été analysés à des fins ESG. En appliquant sa politique ESG, le Fonds réduit son allocation aux titres souverains par rapport au FTSE World Government Bond Index et au JP Morgan EMBI Global Diversified Index d'au moins 20 %. Le Fonds n'investira pas dans le quintile inférieur des émetteurs souverains selon une évaluation ESG de l'univers souverain mondial.

---

## **3.2. Quelles sont les ressources internes et externes utilisées pour l'évaluation ESG des émetteurs constituant l'univers d'investissement des fonds ?**

Chez BlackRock, les investisseurs s'appuient sur des sources de recherche ESG internes et externes.

L'équipe BlackRock Sustainable Investing abrite une fonction de recherche ESG dédiée, qui cherche à produire des informations spécifiques allant de la matérialité ESG aux méthodologies de mise en œuvre des portefeuilles, afin de les partager avec nos équipes d'investissement et de poursuivre nos efforts d'intégration ESG en vue d'améliorer le rendement ajusté au risque.

Nous partons du principe que, pour être des investisseurs durables efficaces, nous devons comprendre en profondeur la manière dont les questions environnementales, sociales et de gouvernance affectent ou non le rendement à long terme. Un ensemble de recherches sur l'investissement et de pratiques de marché démontrent que les entreprises qui gèrent efficacement les risques et les opportunités liés au développement durable surpassent leurs homologues au fil du temps. Cependant, d'importantes questions subsistent quant au lien de causalité, au calendrier et à la disponibilité et à la cohérence des données relatives au développement durable.

Nous souhaitons contribuer à l'évolution de la recherche et des pratiques du marché afin de répondre à ces questions.

Chez BlackRock, nous tirons parti de l'ampleur de notre plateforme d'investissement, de notre technologie exclusive et de notre engagement direct et privé auprès des entreprises dans le cadre de nos activités de gestion des investissements pour créer des approches sophistiquées permettant de mesurer et d'évaluer les risques et les opportunités liés au développement durable.

#### Recherche externe

Actuellement, BlackRock exploite les données ESG de tiers en plus de la recherche interne afin de recueillir des informations sur les indicateurs ESG clés au niveau de l'entreprise. Nous avons intégré les informations ESG au niveau de l'émetteur dans le système d'investissement et de gestion des risques de l'entreprise, Aladdin, que les investisseurs de BlackRock utilisent pour prendre des décisions d'investissement et surveiller les portefeuilles. Ainsi, les investisseurs mondiaux de BlackRock ont à leur disposition des mesures ESG qui peuvent éclairer leurs processus d'investissement en signalant les risques à long terme et les facteurs de valeur et en permettant le reporting et l'analyse des portefeuilles.

Nos sources tierces comprennent MSCI, ISS-Ethix, RepRisk, Sustainalytics, Thomson Reuters, Bloomberg et d'autres sources énumérées ci-dessous. Nous continuons à développer nos capacités de reporting et d'analyse, qui s'appuieront sur de multiples fournisseurs de données et fourniront des informations allant au-delà des scores ESG et des statistiques sur les émissions de carbone. Nous nous entretenons régulièrement avec des fournisseurs de recherche sur les investissements pour connaître notre point de vue sur les questions émergentes et le type de recherche que nous trouverions utile.

Fournisseur*	Type
<b>MSCI</b>	Notations ESG, Recherche
<b>Développement durable</b>	Notations ESG
<b>Thomson Reuters/Asset4</b>	Notations ESG, Recherche
<b>Bloomberg</b>	Notations ESG
<b>RepRisk</b>	Notations ESG
<b>Verisk Maplecroft</b>	Mesure des risques climatiques
<b>ISS-Ethix</b>	Controverse Recherche
<b>SASB</b>	Normes de mesure de la comptabilité de développement durable
<b>CDP</b>	Mesure du carbone

Bien que BlackRock s'appuie sur les sources tierces susmentionnées pour mener des recherches ESG, toutes les sources de données ne sont pas actuellement disponibles dans les outils d'Aladdin.

### 3.3. Quels sont les critères ESG pris en compte par le(s) fonds ?

Voir notre cadre PEXT/NEXT détaillé au point 1.4 ci-dessus.

### 3.4. Quels principes et critères liés au changement climatique sont pris en compte par le(s) fonds ?

Nous préférons un dialogue direct avec les entreprises sur des questions complexes telles que l'adaptation à une économie à faibles émissions de carbone et d'autres questions liées au climat. Notre engagement auprès des entreprises est continu et couvre une série de questions ESG, qu'elles aient reçu ou non des propositions d'actionnaires. Lorsque nous estimons que l'approche de la direction est raisonnable, nous avons tendance à soutenir ses recommandations. En ce qui concerne les questions affectant le marché dans son ensemble, telles que la divulgation d'informations, nous participons activement à une série d'initiatives visant à développer des pratiques applicables à toutes les entreprises concernées.

BlackRock considère que les risques climatiques sont susceptibles d'avoir un impact significatif sur les entreprises dans lesquelles nous investissons pour le compte de nos clients. Étant donné que toutes les

entreprises sont touchées par les politiques ou les changements environnementaux, ce sujet est susceptible d'être abordé dans de nombreuses conversations d'engagement. C'est pourquoi le risque climatique est un thème d'engagement clé pour l'équipe Investment Stewardship.

L'objectif de nos missions sur les risques climatiques est double : (1) mieux comprendre, grâce aux informations fournies, les processus mis en place par chaque entreprise pour gérer les risques climatiques, et (2) comprendre comment ces risques sont susceptibles d'avoir un impact sur l'activité de l'entreprise. Pour les administrateurs d'entreprises appartenant à des secteurs fortement exposés au risque climatique, on attendra de l'ensemble du conseil d'administration qu'il ait une maîtrise démontrable de la manière dont le risque climatique affecte l'entreprise et de l'approche adoptée par la direction pour s'adapter à ce risque et l'atténuer. Les évaluations seront effectuées à la fois par le biais des informations communiquées par les entreprises et par un engagement direct avec les membres indépendants du conseil d'administration, si nécessaire.

L'équipe Investment Stewardship a récemment publié notre [approche de l'engagement sur le risque climatique](#) dans laquelle nous notons que, depuis plusieurs années, nous contribuons à des initiatives telles que la Task Force on Climate-related Financial Disclosures (TCFD) du Conseil de stabilité financière et le Sustainability Accounting Standards Board (SASB). Ces deux initiatives fournissent des cadres pour la normalisation de la divulgation de ces risques et opportunités climatiques, en mettant l'accent sur les informations que les investisseurs jugeraient importantes. Ces initiatives ont amélioré notre compréhension des risques climatiques et ont contribué à orienter notre approche de l'engagement. Étant donné que bon nombre des entreprises les plus touchées sont internationales, le SASB et la TCFD uniformisent les règles du jeu en cherchant à obtenir des informations comparables de la part des entreprises d'un secteur donné, ce qui permet aux investisseurs de se faire une idée de la manière dont les entreprises gèrent ces risques.

Au fur et à mesure que les normes de la TCFD et de la SASB évoluent, nous pensons qu'elles seront de plus en plus adoptées. Cela nous donnera l'occasion de travailler en collaboration avec les entreprises pour faire évoluer leurs pratiques de reporting et continuer à améliorer la pertinence pour les investisseurs des informations et analyses financières liées au climat.

Pour plus d'informations, veuillez lire notre commentaire sur notre approche de l'engagement sur le risque climatique, qui peut être consulté ici :

<https://www.blackrock.com/corporate/literature/publication/our-commitment-to-sustainability-full-report.pdf>

Vous trouverez de plus amples informations sur nos engagements en matière de risques climatiques dans notre rapport annuel 2020 en cliquant ici :

<https://www.blackrock.com/corporate/literature/publication/blk-annual-stewardship-report-2020.pdf>.

Le cadre de surveillance renforcée a été conçu pour identifier les entreprises qui présentent des risques importants liés au climat, surveiller et atténuer notre exposition à ces noms et coordonner nos efforts d'engagement au sein de nos équipes de gestion des investissements et de gestion de portefeuille.

Dans le cadre de notre cadre d'examen approfondi visant à intégrer le risque de durabilité dans notre processus d'investissement actif, nous établirons un univers cible de participations qui présentent un risque particulièrement important lié au climat, pour les raisons suivantes :

- Une forte intensité de carbone aujourd'hui
- Préparation insuffisante à la transition vers le zéro net
- Faible accueil réservé à notre engagement en matière de gestion des investissements

Si nous ne constatons pas de progrès dans ce domaine, et en particulier si nous constatons un manque d'alignement combiné à un manque d'engagement, nous n'utiliserons pas seulement notre vote contre la direction pour les actions détenues dans notre portefeuille indiciel, mais nous signalerons également ces participations à BlackRock Sustainable Investing et envisagerons une sortie potentielle de nos portefeuilles actifs discrétionnaires parce que nous pensons qu'elles présentent un risque pour les rendements de nos clients.

---

### **3.5. Quelle est la méthodologie d'analyse et d'évaluation ESG des émetteurs (construction, échelle d'évaluation...)?**

Voir notre cadre PEXT/NEXT détaillé au point 1.4 ci-dessus.

---

### **3.6. Quelle est la fréquence de révision de l'évaluation ESG ? Comment sont-elles gérées ? controverses ?**

Le suivi des risques ESG et des facteurs durables est un processus continu pour nos gestionnaires de portefeuille, car les flux d'informations et les décisions des entreprises affectent en permanence les caractéristiques ESG de toute entreprise.

Nous contrôlons les scores ESG de nos portefeuilles de manière continue, ainsi que lors de sessions d'examen formelles avec l'équipe d'investissement, les équipes RQA et BIS pour l'examen du portefeuille, les réunions d'examen du risque et de l'engagement.

En ce qui concerne les controverses, nos gestionnaires de portefeuille ont accès aux informations ESG en temps réel / au cœur du processus de génération d'ordres / de négociation afin d'identifier les controverses et de comprendre pourquoi elles surviennent dans les positions du portefeuille.

Nous suivons les controverses de deux manières :

1. suivi des controverses pour les entreprises détenues par le fonds : les analystes et les gestionnaires suivent de près les entreprises couvertes. L'équipe Stewardship fournit également des informations sur les controverses et les engagements pris avec les entreprises pour y remédier. En plus de notre propre analyse, nous examinons les données fournies par des tiers pour évaluer les controverses.
2. évaluer l'impact des controverses, qu'elles soient nouvelles ou en cours : nous nous engageons auprès des entreprises pour comprendre en profondeur la manière dont elles gèrent les controverses et nous évaluons si les mesures mises en place sont suffisantes pour traiter la question soulevée.

Nous n'excluons pas une entreprise sur la base des seuls facteurs ESG, étant donné qu'une partie de l'approche d'investissement consiste à soutenir les entreprises qui améliorent leurs performances ESG, lorsque nous voyons une voie d'amélioration en termes d'ESG pour l'entreprise.

---



## 4. Processus de gestion

### 4.1. Comment les résultats de la recherche ESG sont-ils pris en compte dans la construction du portefeuille ?

Voir notre cadre PEXT/NEXT détaillé au point 1.4 ci-dessus.

---

### 4.2 Le changement climatique est-il pris en compte dans la construction du portefeuille ?

Nous préférons un dialogue direct avec les entreprises sur des questions complexes telles que l'adaptation à une économie à faibles émissions de carbone et d'autres questions liées au climat. Notre engagement avec les entreprises est continu et couvre une série de risques et d'opportunités liés au développement durable, y compris le risque climatique.

Nous nous joignons souvent à BSI lors de réunions d'entreprises où nous avons un éventail similaire de sujets à couvrir. L'équipe Investment Stewardship publie son [approche de l'engagement sur les risques liés au climat](#) dans laquelle elle note qu'en tant que gestionnaire d'actifs, l'approche de BlackRock sur les risques liés au climat et les opportunités présentées par la transition vers une économie à faible émission de carbone est basée sur notre rôle fondamental en tant que fiduciaire pour nos clients. Notre rôle est d'aider nos clients à gérer les risques et les opportunités d'investissement ; notre rôle n'est pas de concevoir un résultat spécifique de décarbonisation dans l'économie réelle. Dans ce rôle, BSI souhaite entendre les entreprises dans lesquelles nous investissons pour nos clients sur l'impact que les risques et opportunités liés au climat et la transition vers une économie à faible émission de carbone devraient avoir sur leurs stratégies et leurs modèles d'entreprise à long terme. BSI s'engage sur ce sujet parce que la manière dont les entreprises gèrent les risques matériels liés au climat et s'adaptent à la transition vers une économie sobre en carbone peut avoir un impact financier direct sur les résultats d'investissement et le bien-être financier de nos clients.

Bien que les entreprises de divers secteurs et zones géographiques puissent être affectées différemment par les risques et les opportunités liés au climat, la transition vers une économie à faibles émissions de carbone est un facteur d'investissement qui peut être important pour de nombreuses entreprises et économies à travers le monde.<sup>5</sup> Nous cherchons à comprendre, à partir des informations communiquées par les entreprises et de leur engagement, les stratégies qu'elles ont mises en place pour gérer les risques matériels et les opportunités pour leur modèle d'entreprise à long terme associés à une série de scénarios liés au climat, y compris un scénario dans lequel le réchauffement de la planète est limité à bien moins de 2°C, compte tenu des ambitions mondiales d'atteindre une limite de 1,5°C. En tant qu'actionnaire parmi d'autres, et généralement minoritaire, BlackRock ne dit pas aux entreprises ce qu'elles doivent faire. C'est le rôle du conseil d'administration et de la direction de définir et de mettre en œuvre la stratégie à long terme d'une entreprise afin d'obtenir des rendements financiers à long terme.

---

<sup>5</sup> BIS reconnaît que les entreprises des différents marchés s'adaptent à la transition vers la sobriété en carbone dans des contextes variés, en raison des différences dans le paysage politique actuel des gouvernements. Par exemple, la loi sur la réduction de l'inflation (Inflation Reduction Act) aux États-Unis crée des opportunités significatives pour les investisseurs d'allouer des capitaux à la transition vers une économie à faibles émissions de carbone. Cette loi engage un montant estimé à 369 milliards de dollars américains pour des investissements dans la sécurité énergétique et l'atténuation du changement climatique. L'Union européenne (UE) et les gouvernements européens développent également des mesures incitatives pour soutenir la transition vers une économie nette zéro et stimuler la croissance. Voir également BlackRock Investment Institute, "Mega forces : Une opportunité d'investissement", 2023.



BSI encourage les entreprises à divulguer publiquement, en fonction de leur modèle d'entreprise et de leur secteur, la manière dont elles entendent réaliser des performances financières à long terme lors de la transition vers une économie à faible émission de carbone, y compris, le cas échéant, leur plan de transition.<sup>6</sup> BSI note que les informations financières liées au climat seront obligatoires à court terme dans un certain nombre de juridictions.<sup>7</sup> Selon l'équipe, les investisseurs à long terme comme nos clients peuvent prendre des décisions d'investissement mieux informées lorsque les entreprises divulguent leur approche pour s'assurer qu'elles ont un modèle d'entreprise résilient, couvrant la gouvernance, la stratégie, la gestion des risques, et les mesures et objectifs, y compris les mesures spécifiques à l'industrie. En particulier, les normes IFRS S1 et S2 de l'International Sustainability Standards Board (ISSB) fournissent aux entreprises un guide utile pour la préparation de ces informations. Ces normes s'appuient sur le cadre de la Task Force on Climate-related Financial Disclosures (TCFD) et sur les normes et paramètres élaborés par le Sustainability Accounting Standards Board (SASB), qui ont convergé sous l'égide de l'ISSB.<sup>8</sup>

Pour plus d'informations, veuillez lire le commentaire de BIS sur notre approche de l'engagement sur les risques liés au climat, qui peut être consulté ici : <https://www.blackrock.com/corporate/literature/publication/blk-commentary-climate-risk-and-energy-transition.pdf>.

De plus amples informations sur les engagements de BIS en matière de risques liés au climat sont disponibles dans le rapport annuel 2022 de BlackRock Investment Stewardship ici :

[Rapport annuel 2022 de BIS \(blackrock.com\)](#)

### **4.3. Comment sont pris en compte les émetteurs du portefeuille du fonds qui ne font pas l'objet d'une analyse ESG (à l'exclusion des OPC) ? L'art. 173**

Tous les titres sont classés dans l'une des quatre catégories du BlackRock Externalities Framework. Pour les titres pour lesquels nous ne pouvons pas déterminer une externalité positive ou négative claire, par exemple en raison d'un manque d'information ou de certains aspects de leur modèle d'entreprise, nous avons créé une catégorie de discussion, DEXT, dans laquelle les spécialistes des titres obligataires débattent de leurs opinions sur l'émetteur. Ces émetteurs sont des candidats de choix pour l'engagement. En partenariat avec l'équipe BlackRock Investment Stewardship ("BIS"), nos analystes crédit participent à des engagements individuels. Le processus est délibérément conçu pour promouvoir la discussion et l'évaluation des points de vue sectoriels et des considérations de matérialité, avant de s'aligner avec l'équipe BIS sur des recommandations spécifiques concernant, par exemple, les cadres de reporting et les informations à fournir. En tant que premier investisseur mondial dans les titres obligataires, nous utilisons notre empreinte pour définir les normes et les niveaux d'émission de titres obligataires axés sur l'ESG, et pour favoriser la publication d'informations sur les questions relatives à l'utilisation du produit de l'émission. Cela va de l'engagement direct avec les émetteurs aux relations souveraines avec les bureaux de gestion de la dette.

---

<sup>6</sup> BSI a observé que de plus en plus d'entreprises élaborent de tels plans et que les décideurs publics d'un certain nombre de marchés font part de leur intention de les exiger. BIS considère les plans de transition comme une méthode permettant à une entreprise d'évaluer en interne et de communiquer en externe sa stratégie à long terme, son ambition, ses objectifs et ses actions pour créer de la valeur financière dans le cadre de la transition mondiale vers une économie à faibles émissions de carbone. Alors que de nombreuses initiatives dans les différentes juridictions définissent un cadre pour les plans d'action, il n'y a pas de consensus sur les éléments clés que ces plans devraient contenir. Le BIS considère qu'une information utile est celle qui communique l'approche d'une entreprise pour gérer les risques et les opportunités financièrement significatifs et pertinents pour l'entreprise - y compris les risques liés au climat - afin d'obtenir des performances financières à long terme, permettant ainsi aux investisseurs de prendre des décisions plus éclairées.

<sup>7</sup> Par exemple, dans l'UE, la [directive sur les rapports de durabilité des entreprises \(CSRD\) et la directive sur la diligence raisonnable en matière de durabilité des entreprises \(CSDDD\)](#) ont été adoptées, et d'autres marchés, notamment le Royaume-Uni, l'Australie, Singapour, le Japon et le Canada, mènent des consultations sur leurs propositions visant à introduire des exigences en matière de divulgation d'informations.

<sup>8</sup> Les IFRS ont repris la responsabilité du suivi des informations financières liées au climat des entreprises à la TCFD, qui a été [dissoute](#) en octobre 2023. La norme IFRS S2 relative aux informations à fournir sur le climat s'appuie sur les quatre piliers et les 11 recommandations de la TCFD, mais comporte des exigences supplémentaires. Pour plus d'informations, veuillez consulter IFRS, "[Comparison IFRS S2 Climate-related Disclosures with the TCFD Recommendations](#)", juillet 2023.

#### 4.4. Le processus d'évaluation ESG et/ou le processus de gestion ont-ils changé au cours des douze derniers mois ?

- Dans l'affirmative, quelle est la nature des principaux changements ?

Le processus d'évaluation ESG ou le processus de gestion n'a pas changé au cours des 12 derniers mois. Nous continuons à ajouter des ressources dans ce domaine afin d'offrir des informations à nos investisseurs et à nos clients.

---

#### 4.5. Une partie des actifs du/des fonds est-elle investie dans des organisations de solidarité ?

[Non](#)

---

#### 4.6. Le(s) fonds pratique(nt)-t-il(s) le prêt de titres ?

Les fonds ont été conçus pour permettre le prêt de titres.

##### **Prêt de titres et vote par procuration**

Lorsqu'elle y est autorisée, BlackRock agit en tant qu'agent de prêt de titres pour le compte des fonds. En ce qui concerne la relation entre le prêt de titres et le vote par procuration, l'approche de BlackRock est guidée par les intérêts économiques de nos clients. La décision de rappeler ou non les titres prêtés pour voter repose sur une analyse formelle de la valeur de production de revenus des prêts pour les clients, par rapport à la valeur économique estimée de l'exercice du droit de vote. En règle générale, nous estimons que la valeur économique probable du vote pour les clients est inférieure au revenu du prêt de titres, soit parce que, selon notre évaluation, les résolutions soumises au vote n'auront pas de conséquences économiques significatives, soit parce que le résultat ne sera pas affecté par le rappel par BlackRock des titres prêtés en vue du vote. BlackRock peut également, à sa discrétion, déterminer que la valeur du vote l'emporte sur le coût du rappel des actions, et donc rappeler les actions pour voter dans ce cas. BlackRock examine périodiquement notre processus de détermination de l'opportunité de rappeler des titres prêtés afin d'exercer le droit de vote et peut le modifier si nécessaire.

##### **Actions empruntées avec droit de vote**

Les emprunteurs ne peuvent pas emprunter des titres dans le but de voter. Ils s'y engagent par le biais d'accords juridiques standardisés signés avec les prêteurs (tels que le Global Master Securities Lending Agreement). Cette pratique est également exclue par le Money Markets Code britannique, publié en avril 2017, et par la Regulation T, aux États-Unis.

- (ii) les règles de sélection des contreparties intègrent-elles des critères ESG ?

Toutes les contreparties potentielles et existantes, au niveau de l'entité juridique, doivent être approuvées par l'RQA-CCR, qui opère sous l'égide de la fonction de risque indépendante, l'Analyse quantitative et de risque (RQA). L'RQA-CCR procède à un examen approfondi de toutes les contreparties, en se concentrant sur les fondamentaux de crédit de la contrepartie, en liaison avec la nature et la structure de l'activité de négociation proposée. Cependant, toutes les contreparties, quelle que soit l'activité de négociation, sont examinées avec le même niveau d'attention. L'éligibilité de toutes les contreparties est déterminée sur la base du cadre de diligence initiale et continue qui comprend l'évaluation d'une contrepartie au niveau de l'entité juridique, sa structure de propriété, son statut réglementaire, ses antécédents, sa santé financière (par exemple, sa position en capital, ses revenus, ses liquidités, son effet de levier) et ses accords de compensation de titres, ainsi que la prise en compte du pays de domiciliation respectif, le potentiel de soutien et/ou de rehaussement de crédit, et les notations de crédit internes et/ou externes et la recherche. En outre, l'RQA-CCR examine les antécédents réglementaires

d'une contrepartie potentielle et recherche d'autres informations négatives dans le cadre du processus initial de diligence raisonnable. Les préoccupations potentielles qui pourraient résulter de ces vérifications et éventuellement différer l'approbation pourraient inclure : i) l'identification de toute procédure pénale liée à l'entreprise potentielle et/ou à ses dirigeants ; ii) un schéma d'infractions réglementaires fréquentes de la part de l'entreprise potentielle et/ou de ses dirigeants, qui peut indiquer une gouvernance faible ou un environnement de contrôle médiocre ; iii) l'identification de l'utilisation par une entreprise d'un comptable indépendant ayant un mauvais historique d'inspection ; iv) une opinion d'audit qualifiée. Si une contrepartie est admise sur la liste des contreparties approuvées, elle est incluse dans les portefeuilles d'alerte et de surveillance gérés par les fournisseurs de services et d'outils de données de marché. Ces processus de surveillance continue permettent d'identifier toute nouvelle information réglementaire et/ou négative afin de l'évaluer et d'éclairer la vision actuelle et prospective de la contrepartie du point de vue du crédit et de la réputation/commercial.

#### **La politique de prêt de titres dans la sélection des contreparties :**

Pour minimiser le risque qu'un emprunteur manque à son engagement de restituer les titres prêtés, le groupe indépendant Risk and Quantitative Analysis (RQA) de BlackRock procède à des examens réguliers et continus des contreparties et effectue des analyses de crédit sur ces contreparties. Outre ce processus d'examen, les limites de crédit et l'exposition des contreparties sont surveillées et gérées.

Notre gestion de l'exposition des fonds BlackRock aux contreparties comprend la diversification des relations commerciales entre un certain nombre d'entreprises solvables. Les normes de crédit comprennent l'évaluation de la position en capital, du revenu, de la liquidité et de l'effet de levier de la contrepartie, ainsi que des améliorations de crédit applicables, et une analyse des facteurs qualitatifs tels que la structure de propriété et la gestion de l'entreprise. RQA reçoit des flux automatisés de toutes les transactions exécutées au niveau mondial, qui génèrent des rapports quotidiens pour toutes les activités de négociation avec des contreparties individuelles afin de faciliter le suivi des limites de contrepartie. Les nouvelles transactions sont systématiquement empêchées si une contrepartie donnée a atteint ses limites de crédit.

---

## **4.7. Le(s) fonds utilise(nt)-t-il(s) des instruments dérivés ?**

Les fonds de la gamme Euro Fundamental Fixed Income Sustainable peuvent utiliser des produits dérivés. Conformément aux limites et restrictions d'investissement, les fonds peuvent utiliser des produits dérivés à des fins de gestion efficace de portefeuille et d'accès au marché.

Conformément à l'article 52 1. (b) de la directive OPCVM 2009/65/CE et applicable à tous les fonds OPCVM, le risque de contrepartie combiné sur toute transaction impliquant des instruments dérivés de gré à gré ou des techniques de gestion efficace de portefeuille ne peut excéder 10% des actifs d'un fonds lorsque la contrepartie est un établissement de crédit domicilié dans l'UE ou dans un pays où la CSSF considère que les règles de surveillance sont équivalentes à celles qui prévalent dans l'UE. Cette limite est fixée à 5% dans tous les autres cas.

Nous utilisons des produits dérivés dans le cadre de notre stratégie active et les considérons comme un moyen efficace d'exprimer les opinions du marché. BlackRock peut utiliser des contrats à terme, des options et/ou des swaps à des fins de couverture authentique, comme substitut aux gouvernements, et pour gérer la durée, la courbe de rendement, la convexité, le risque d'écart et le risque de crédit. Nous pouvons également utiliser des contrats à terme pour couvrir le risque de change. Le fonds utilise activement les dérivés de crédit. Tous les produits dérivés sont intégrés dans nos systèmes de gestion des risques et les positions sont reflétées dans nos rapports quotidiens.

## **4.8. Le(s) fonds investit-il(s) dans des fonds communs de placement ?**

- Si oui, comment assurer la cohérence entre la politique de sélection des OPC et la politique d'investissement ISR du fonds ? Jusqu'à quand peut-il en détenir ?

Les fonds peuvent investir dans des organismes de placement collectif (OPC) jusqu'à 10 % du portefeuille, conformément aux exigences des OPCVM. Dans la mesure du possible, nous sélectionnerons des OPCVM sensibles aux questions ESG.

Nous investirons dans des OPCVM gérés par BlackRock à des fins d'accès au marché ou de gestion efficace de portefeuille et nous avons l'intention d'utiliser des OPCVM bien notés dans la mesure du possible.

---

## 5. Contrôles de l'ESG

### 5.1. Quelles sont les procédures de contrôle internes et/ou externes mises en œuvre pour garantir la conformité du portefeuille avec les règles ESG fixées pour la gestion du/des fonds ?

BlackRock a développé un processus de conformité hautement automatisé afin de s'assurer que les portefeuilles sont gérés conformément aux directives énoncées et aux exigences réglementaires applicables. Les procédures suivantes ont été mises en œuvre pour s'assurer que les comptes sont gérés conformément aux lignes directrices et aux exigences réglementaires applicables.

Les nouveaux produits font l'objet d'un processus d'ouverture de compte afin de s'assurer que les portefeuilles sont gérés conformément aux lignes directrices énoncées. Une fois que les lignes directrices ont été examinées par les équipes concernées, elles sont traduites en modules de conformité dans nos systèmes et/ou processus internes.

Lorsqu'une opération ou un ordre est créé, la transaction est examinée en temps réel par un système de conformité frontal par rapport aux lignes directrices du portefeuille avant d'être exécutée. Si une condition de non-conformité est détectée, la transaction ou l'ordre ne peut plus être exécuté, à moins d'être examiné et approuvé manuellement.

La conformité pré-négociation peut être configurée pour refléter les contraintes d'investissement liées aux critères ESG ou aux filtres d'implication des produits. Toute violation est évitée grâce à un système de drapeaux rouges qui permet aux investisseurs d'intégrer les considérations ESG au cœur de leur processus quotidien de gestion de portefeuille.

Le processus de conformité post-négociation se déroule pendant la nuit afin de garantir l'alignement du portefeuille sur les politiques ESG globales. En raison des mouvements du marché et de l'évolution des caractéristiques ESG, ces contrôles deviennent essentiels pour éviter toute violation passive de la politique.

Dans le cas où un portefeuille dépasse passivement les limites, l'équipe d'investissement doit remettre le portefeuille en conformité avec les exigences ESG dans un délai maximum de 90 jours. Ce délai est nécessaire pour que l'équipe d'investissement prenne en compte de multiples facteurs, y compris, mais sans s'y limiter, la liquidité, la tarification et les conditions de marché.

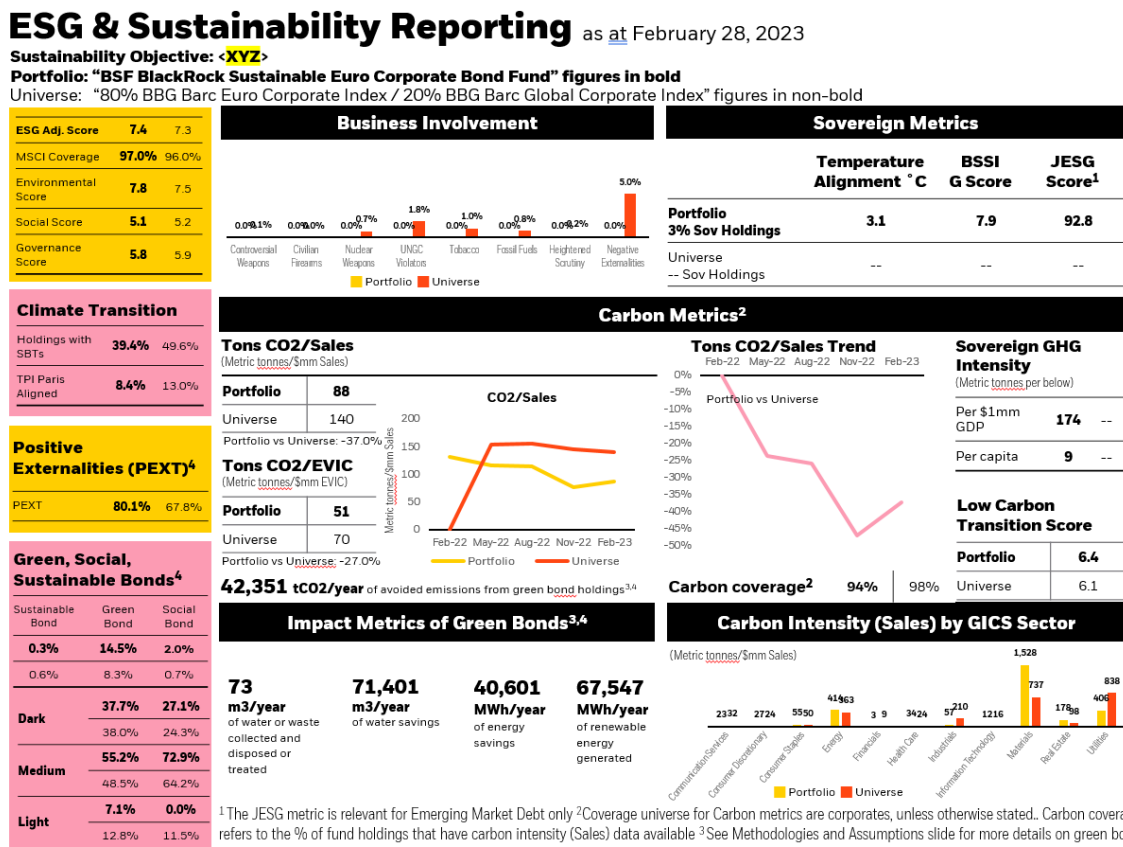
En outre, l'équipe dispose d'un système de notification des seuils d'alerte (système de signalisation) qui se déclenche avant que les seuils formels de revenus ne soient dépassés. Les gestionnaires de portefeuille sont ainsi avertis qu'une participation particulière approche d'un seuil, ce qui leur permet de procéder à un examen supplémentaire pour vérifier la métrique et évaluer si la thèse d'investissement est affectée.

## 6. Mesures d'impact et rapports ESG

### 6.1. Comment la qualité ESG du ou des fonds est-elle évaluée ?

Un aspect essentiel de l'intégration ESG est la capacité à fournir des rapports fréquents et transparents sur l'évolution des caractéristiques ESG au sein du fonds. BlackRock a pleinement intégré les données MSCI ESG, Sustainalytics, Transition Pathway Initiative, Science Based Targets et Green and Social bond dans Aladdin, afin d'intégrer les facteurs ESG dans des rapports personnalisés. Par exemple, en ce qui concerne les questions environnementales, nous développons une série de modules analytiques liés au changement climatique et à la transition vers une économie à faible émission de carbone alignée sur les 2 degrés. Ces modules examineront des facteurs tels que l'intensité des émissions de carbone, les réserves de combustibles fossiles, l'intensité de la consommation d'eau et les données relatives aux controverses liées à l'environnement dans les secteurs à haut risque. En ce qui concerne les questions sociales, nous avons fourni aux clients des analyses sur les armes controversées et l'exposition aux armes à feu, ainsi que sur les mesures de la diversité. Enfin, dans le domaine de la gouvernance, nous avons examiné les controverses liées aux conseils d'administration et les scandales de corruption. Nous avons également collaboré avec des clients pour trouver des moyens nouveaux et innovants de mesurer l'impact des sommes investies, y compris les émissions de carbone séquestrées et les communautés desservies en fonction des résultats de l'investissement.

Vous trouverez ci-dessous un exemple de rapport utilisé pour l'évaluation et le suivi continu de l'ESG.



Source : BlackRock, Aladdin : BlackRock, Aladdin au 31<sup>st</sup> mars 2023. Le portefeuille représenté est le BSF ESG Euro Corporate Bond Fund et l'indice de référence est représenté par l'indice BBG Barc Euro Corporate Index 80% / BBG Barc Global Corporate Index 20%.

### 6.2. Quels sont les indicateurs d'impact ESG utilisés par le(s) fonds ?

Nous sommes en mesure de fournir les rapports ESG de MSCI pour le fonds sur demande. Le fonds affiche 4 indicateurs d'impact, dont les données proviennent de MSCI. Ils reflètent la moyenne pondérée des émissions de carbone du fonds, le pourcentage d'indépendance du conseil d'administration, le pourcentage de la main-d'œuvre totale représentée par des conventions collectives et la conformité au Pacte mondial des Nations unies.

Métrique MSCI	Définition
<b>Émissions de carbone - Intensité du champ d'application 1+2 (t/USD millions de ventes)</b>	Ce chiffre représente les émissions de gaz à effet de serre des champs d'application 1 et 2 les plus récemment déclarées ou estimées par l'entreprise, normalisées par le chiffre d'affaires en USD, ce qui permet de comparer des entreprises de tailles différentes.
<b>Pourcentage d'indépendance du conseil d'administration</b>	Pourcentage des membres du conseil d'administration qui répondent aux critères d'indépendance définis par MSCI. Pour les entreprises dotées d'un conseil d'administration à deux niveaux, le calcul est basé sur les membres du conseil de surveillance uniquement.
<b>Pourcentage de l'effectif total représenté par des conventions collectives</b>	Ce chiffre représente le pourcentage de la main-d'œuvre de l'entreprise qui est représentée par des conventions collectives, si ce chiffre est déclaré.
<b>Conformité au Pacte mondial</b>	Ce facteur indique si l'entreprise respecte les principes du Pacte mondial des Nations unies. Les valeurs possibles sont Échec, Liste de surveillance ou Réussite. Voir le document sur la méthodologie des controverses ESG et des normes mondiales pour des explications détaillées. 0 signifie que les entreprises sont en conformité.

### 6.3. Quels sont les supports médiatiques disponibles pour informer les investisseurs sur la gestion ISR du/des fonds ?

Le site web de la société pour la page produit de chaque fonds fournit un lien vers le prospectus correspondant. Dans chaque prospectus, les critères d'exclusion spécifiques de chaque indice de référence sont détaillés.

L'équipe Corporate Communications s'efforce de promouvoir et de protéger deux des principaux atouts de l'entreprise : sa réputation et sa culture. L'équipe Corporate Communications dirige la stratégie de communication de BlackRock en supervisant les relations avec les médias, la gestion des problèmes, la communication avec les cadres et le programme de communication interne, en se concentrant sur les thèmes clés de la société pour soutenir les activités des entreprises, des particuliers, des institutions et d'iShares. L'équipe travaille en étroite collaboration avec les équipes d'investissement de l'entreprise pour promouvoir les offres clés et les capacités d'investissement.

En ce qui concerne plus particulièrement l'ISR, l'équipe de communication d'entreprise travaille en étroite collaboration avec l'équipe d'investissement durable de BlackRock et les équipes d'investissement de l'entreprise pour s'assurer que les clients reçoivent des informations actualisées et opportunes sur les dernières tendances en matière d'investissement durable, ainsi qu'un contenu éducatif. Le lien ci-dessous est un exemple des informations que nous partageons avec les investisseurs :

<https://www.blackrock.com/fr/intermediaries/themes/investissemment-durable>

### 6.4. La société de gestion publie-t-elle les résultats de ses politiques de vote et d'engagement ? Art. 173

- Si oui, indiquez les liens internet vers les rapports d'activité associés.

Fournir le lien vers le dernier rapport sur l'exercice de la politique de vote, le dernier rapport d'engagement et le dernier rapport de contrôle interne sur le respect de la politique de vote.

Nous informons nos clients de notre engagement, de nos politiques de vote et de nos activités en leur nom par le biais d'une communication directe et d'une publication sur le site Internet de BIS. Chaque année, BIS publie un rapport annuel, un aperçu du vote annuel et son historique de vote pour le compte de ses clients. En outre, chaque trimestre, BIS fournit un résumé de l'activité d'engagement de l'équipe auprès des entreprises au niveau mondial, ainsi qu'un rapport "By the Numbers" qui présente les principales activités de vote sur les marchés. BIS publie également ses lignes directrices régionales en matière de vote. Toutes ces publications sont disponibles sur le site <https://www.blackrock.com/corporate/about-us/investment-stewardship>.

Les directives de vote régionales du BIS sont disponibles sur notre site web à l'adresse suivante : <https://www.blackrock.com/corporate/about-us/investment-stewardship#principles-and-guidelines>

Au cours des 12 mois précédant le 30 juin 2023 (<https://www.blackrock.com/corporate/literature/publication/2023-investment-stewardship-voting-spotlight.pdf>), BlackRock Investment Stewardship a voté lors de plus de 18 000 assemblées d'actionnaires sur plus de 171 500 propositions de la direction et des actionnaires sur 69 marchés. La grande majorité des questions sur lesquelles l'équipe d'intendance a voté étaient des questions de routine. L'équipe a généralement soutenu la recommandation de la direction parce que, selon elle, l'entreprise était correctement gouvernée et gérée ; moins de 1 % des votes ont porté sur des propositions d'actionnaires.

Les statistiques de vote de BIS sont disponibles à l'adresse suivante : <https://www.blackrock.com/corporate/insights/investment-stewardship#stewardship-reports>.



## 7. RISQUES SPÉCIFIQUES DU FONDS COUVERTS PAR LE PRÉSENT CODE DE TRANSPARENCE

### BSF Sustainable Euro Corporate Bond Fund

**Risque lié aux dérivés :** Les dérivés peuvent être très sensibles aux variations de la valeur de l'actif sous-jacent et peuvent amplifier les pertes et les gains, entraînant de plus grandes fluctuations de la valeur du Fonds. L'impact sur le Fonds peut être plus important lorsque les dérivés sont utilisés de manière extensive ou complexe.

**Risque de contrepartie :** L'insolvabilité des institutions fournissant des services tels que la conservation des actifs ou agissant comme contrepartie pour les dérivés ou autres instruments peut exposer le Fonds à des pertes financières.

**Risque de crédit :** L'émetteur d'un actif financier détenu dans le Fonds peut ne pas verser les revenus ou rembourser le capital au Fonds à l'échéance.

**Risque de liquidité :** Une liquidité réduite signifie qu'il n'y a pas suffisamment d'acheteurs ou de vendeurs pour permettre au Fonds de vendre ou d'acheter des investissements facilement.

**Risque de crédit (obligations) :** Le risque de crédit, les changements de taux d'intérêt et/ou les défauts d'émetteurs auront un impact significatif sur la performance des obligations. Les dégradations potentielles ou réelles des notations de crédit peuvent augmenter le niveau de risque.

**Filtrage ESG :** Le Fonds cherche à exclure les entreprises engagées dans certaines activités incompatibles avec les critères ESG. Les investisseurs doivent donc évaluer de manière personnelle l'éthique du filtrage ESG du Fonds avant d'investir dans celui-ci. Ce filtrage ESG peut affecter négativement la valeur des investissements du Fonds par rapport à un fonds sans ce filtrage.

### BSF Sustainable Euro Bond Fund

**Risque lié aux dérivés :** Les dérivés peuvent être très sensibles aux variations de la valeur de l'actif sous-jacent et peuvent amplifier les pertes et les gains, entraînant de plus grandes fluctuations de la valeur du Fonds. L'impact sur le Fonds peut être plus important lorsque les dérivés sont utilisés de manière extensive ou complexe.

**Risque de contrepartie :** L'insolvabilité des institutions fournissant des services tels que la conservation des actifs ou agissant comme contrepartie pour les dérivés ou autres instruments peut exposer le Fonds à des pertes financières.

**Risque de crédit :** L'émetteur d'un actif financier détenu dans le Fonds peut ne pas verser les revenus ou rembourser le capital au Fonds à l'échéance.

**Risque de liquidité :** Une liquidité réduite signifie qu'il n'y a pas suffisamment d'acheteurs ou de vendeurs pour permettre au Fonds de vendre ou d'acheter des investissements facilement.

**Risque de crédit (obligations) :** Le risque de crédit, les changements de taux d'intérêt et/ou les défauts d'émetteurs auront un impact significatif sur la performance des obligations. Les dégradations potentielles ou réelles des notations de crédit peuvent augmenter le niveau de risque.

**Filtrage ESG :** Le Fonds cherche à exclure les entreprises engagées dans certaines activités incompatibles avec les critères ESG. Les investisseurs doivent donc évaluer de manière personnelle l'éthique du filtrage ESG du

Fonds avant d'investir dans celui-ci. Ce filtrage ESG peut affecter négativement la valeur des investissements du Fonds par rapport à un fonds sans ce filtrage.

### **BSF Sustainable Euro Short Duration Bond Fund**

**Risque lié aux dérivés :** Les dérivés peuvent être très sensibles aux variations de la valeur de l'actif sous-jacent et peuvent amplifier les pertes et les gains, entraînant de plus grandes fluctuations de la valeur du Fonds. L'impact sur le Fonds peut être plus important lorsque les dérivés sont utilisés de manière extensive ou complexe.

**Risque de crédit :** L'émetteur d'un actif financier détenu dans le Fonds peut ne pas verser les revenus ou rembourser le capital au Fonds à l'échéance.

**Risque de crédit (obligations) :** Le risque de crédit, les changements de taux d'intérêt et/ou les défauts d'émetteurs auront un impact significatif sur la performance des obligations. Les dégradations potentielles ou réelles des notations de crédit peuvent augmenter le niveau de risque.

**Filtrage ESG :** Le Fonds cherche à exclure les entreprises engagées dans certaines activités incompatibles avec les critères ESG. Les investisseurs doivent donc évaluer de manière personnelle l'éthique du filtrage ESG du Fonds avant d'investir dans celui-ci. Ce filtrage ESG peut affecter négativement la valeur des investissements du Fonds par rapport à un fonds sans ce filtrage.

## **8. INFORMATIONS IMPORTANTES**

### **Avertissements sur les risques**

**Les investisseurs doivent se référer au prospectus ou à la documentation d'offre pour obtenir la liste complète des risques du fonds.**

**Capital à risque.** La valeur des investissements et les revenus qu'ils génèrent peuvent diminuer comme augmenter et ne sont pas garantis. Les investisseurs pourraient ne pas récupérer le montant initialement investi.

La performance passée n'est pas un indicateur fiable des résultats actuels ou futurs et ne doit pas être le seul facteur pris en compte lors de la sélection d'un produit ou d'une stratégie.

Les variations des taux de change entre les devises peuvent entraîner une diminution ou une augmentation de la valeur des investissements. Les fluctuations peuvent être particulièrement marquées dans le cas d'un fonds à plus forte volatilité et la valeur d'un investissement peut chuter brusquement et de manière substantielle. Les niveaux et les bases de taxation peuvent changer de temps à autre et dépendent des circonstances personnelles.

**Ce document est destiné uniquement aux Clients Professionnels (tels que définis par la Financial Conduct Authority ou les règles MiFID) et ne doit pas être utilisé par d'autres personnes.**

**Ce document est un matériel de marketing.**

**Dans l'Espace Économique Européen (EEE) :** ce document est émis par BlackRock (Netherlands) B.V., autorisé et régulé par l'Autorité des Marchés Financiers des Pays-Bas. Siège social : Amstelplein 1, 1096 HA, Amsterdam, Tél : 020 – 549 5200, Tél : 31-20-549-5200. Numéro de registre du commerce : 17068311. Pour votre protection, les appels téléphoniques sont généralement enregistrés.

**BlackRock Strategic Funds (BSF)** est une société d'investissement à capital variable établie et domiciliée au Luxembourg, disponible à la vente dans certaines juridictions uniquement. BSF n'est pas disponible à la vente

aux États-Unis ou aux personnes américaines. Les informations relatives aux produits concernant BSF ne doivent pas être publiées aux États-Unis. BlackRock Investment Management (UK) Limited est le Distributeur Principal de BSF et peut mettre fin au marketing à tout moment. Au Royaume-Uni, les souscriptions dans BSF ne sont valables que si elles sont effectuées sur la base du Prospectus en cours, des derniers rapports financiers et du Document d'Information Clé pour l'Investisseur, et dans l'EEE et en Suisse, les souscriptions dans BSF ne sont valables que si elles sont effectuées sur la base du Prospectus en cours, des derniers rapports financiers et du Document d'Information Clé sur les Produits d'Investissement Packagés de Retail et Assurances (PRIIPs KID) qui sont disponibles dans les juridictions enregistrées et dans la langue locale où ils sont enregistrés ; ces documents peuvent être trouvés sur [www.blackrock.com](http://www.blackrock.com) dans les pages de produits correspondantes. Les prospectus, les Documents d'Information Clé pour l'Investisseur, les PRIIPs KID et les formulaires de demande peuvent ne pas être disponibles pour les investisseurs dans certaines juridictions où le Fonds en question n'a pas été autorisé. Les investisseurs doivent comprendre toutes les caractéristiques de l'objectif des fonds avant d'investir ; le cas échéant, cela inclut les divulgations liées à la durabilité et les caractéristiques liées à la durabilité du fonds, telles que décrites dans le prospectus, disponible sur [www.blackrock.com](http://www.blackrock.com) dans les pages de produits correspondantes pour les fonds enregistrés à la vente. Pour des informations sur les droits des investisseurs et comment formuler des plaintes, veuillez consulter <https://www.blackrock.com/corporate/compliance/investor-right>, disponible dans la langue locale dans les juridictions enregistrées.

Toute recherche contenue dans ce document a été obtenue et peut avoir été utilisée par BlackRock à ses propres fins. Les résultats de cette recherche sont mis à disposition uniquement de manière accessoire. Les opinions exprimées ne constituent pas des conseils en investissement ou tout autre conseil et sont susceptibles de changer. Elles ne reflètent pas nécessairement les opinions de toute entreprise du Groupe BlackRock ou de toute partie de celui-ci et aucune garantie n'est donnée quant à leur exactitude.

Ce document est uniquement à titre informatif et ne constitue pas une offre ou une invitation à investir dans les fonds BlackRock et n'a pas été préparé en lien avec une telle offre.

**© 2024 BlackRock, Inc. Tous droits réservés. BLACKROCK, BLACKROCK SOLUTIONS et iSHARES sont des marques déposées de BlackRock, Inc. ou de ses affiliés. Toutes les autres marques sont celles de leurs propriétaires respectifs.**